

Université de Tartu
Faculté de philosophie
Département d'études romanes

Kätlin Narusk

LES ÉQUIVALENTS ESTONIENS DU VERBE MODAL *DEVOIR*

Mémoire de licence

Sous la direction de
Anu Treikelder

Tartu 2014

TABLE DE MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. CADRE THÉORIQUE	5
1.1. La notion de modalité	5
1.2. Le verbe modal <i>devoir</i> comme auxiliaire ou semi-auxiliaire.....	7
1.3. Les types de modalité sur la base du verbe modal <i>devoir</i>	7
1.3.1. La modalité épistémique	8
1.3.2. La modalité non-épistémique.....	9
1.4. <i>Devoir</i> comme auxiliaire du futur ou du futur dans le passé	12
2. ANALYSE.....	14
2.1. Les verbes modaux comme équivalents du verbe modal <i>devoir</i>	15
2.1.1. <i>Pidama</i> comme équivalent du verbe <i>devoir</i>	17
2.1.2. <i>Tulema, tohtima, võima</i> et <i>saama</i> comme équivalents du verbe <i>devoir</i>	21
2.1.3. Autres verbes modaux estoniens comme équivalents du verbe <i>devoir</i>	27
2.2. Les autres cas où il n’y a pas d’équivalent verbal du verbe <i>devoir</i>	34
2.2.1. L’absence de l’équivalent verbal ou adverbial de <i>devoir</i> en estonien.....	35
2.2.2. Un adverbe, le mode ou un autre élément lexical transmet le sens de <i>devoir</i> dans les phrases estoniennes	38
CONCLUSION.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	48
RESÛMEE.....	54
Lihlitsents	55

INTRODUCTION

Dans le présent travail, nous étudierons le verbe modal *devoir* par rapport à ses équivalents estoniens. Bien qu'il existe de nombreux travaux contrastifs sur le verbe modal *devoir* et que l'expression de la modalité en estonien ait également été étudiée, il n'y a pas de recherche qui traiterait comment le verbe modal *devoir* se présente dans les textes estoniens.

Notre mémoire de licence vise donc à fournir un aperçu des différents équivalents du verbe modal *devoir* dans les textes estoniens traduits du français ainsi qu'en français en tentant de comprendre de quoi dépend ces équivalents. Bien que le verbe modal *devoir* et son équivalent attendu estonien *pidama* aient un sens très similaire, ils ne se présentent pas toujours comme équivalents. L'hypothèse du présent travail est que l'absence du verbe modal *pidama* dans la phrase estonienne ne dépend pas seulement des préférences d'un traducteur mais qu'elle est aussi due aux valeurs différentes de ces verbes.

Comme nous examinerons les équivalents du verbe modal français *devoir* dans les textes estoniens, notre étude appartient au domaine de la linguistique contrastive et la méthode utilisée est la méthode comparative. Afin d'analyser les différents équivalents estoniens, nous avons composé notre corpus d'étude sur la base du corpus parallèle estonien-français (<http://corpus.estfra.ee/fr>). C'est un corpus de textes alignés en français et en estonien qui a été réalisé par l'Association franco-estonienne de lexicographie. Notre corpus d'étude se divise à son tour en quatre sous-corpus : les textes littéraires estoniens, les textes littéraires français, les textes non-littéraires estoniens et les textes non-littéraires français. Chaque sous-corpus comprend 150 exemples à l'exception du corpus des textes non-littéraires estoniens qui n'offre que 78 exemples. Par conséquent, nous analyserons un total de 528 phrases correspondantes en français et en estonien en tenant compte de la forme et du sens modal ou postmodale du verbe *devoir* et de ses équivalents.

Nous commencerons le présent travail avec le cadre théorique dans lequel nous donnerons d'abord une définition pour la notion de modalité, et ensuite, nous présenterons les valeurs modales et postmodales du verbe *devoir*. Après avoir établi la partie théorique sur laquelle notre analyse se basera, nous nous concentrerons sur les résultats de notre corpus d'étude. Dans la partie d'analyse, nous présenterons premièrement les cas où un verbe modal se présente comme équivalent du verbe *devoir* et puis, nous analyserons les autres exemples où il semble qu'il n'existe pas du tout un équivalent modal ou d'autres moyens linguistiques peuvent transmettre le sens du verbe *devoir*.

La partie théorique de notre mémoire de licence s'appuiera pour la plupart sur l'article « *Modality's semantic map* » (1998) de Johan Van der Auwera et Vladimir A. Plungian, sur l'article « *Les emplois temporels des verbes modaux en français : le cas de devoir* » (2006) de Carl Vetters et Cécile Barbet et sur l'article « *Pour une tripartition des emplois du modal devoir* » (2001) de Hans Kronning. En ce qui concerne la partie d'analyse, nous y utiliserons l'ouvrage *Eesti keele lauseõpetus. Sissejuhatus. Õeldis* (2013) de Mati Ereht afin de voir si les résultats de notre analyse seront cohérents avec la théorie d'Ereht sur les valeurs modales que les verbes modaux estoniens peuvent exprimer.

1. CADRE THÉORIQUE

Afin d'être en mesure d'analyser les équivalents estoniens du verbe modal *devoir*, il faut tout d'abord comprendre la notion de la modalité en général et les valeurs modales et postmodales du verbe *devoir* car ces dernières peuvent avoir une influence sur le choix des équivalents. Pour donner cet aperçu, nous diviserons le chapitre théorique de notre mémoire en quatre sous-chapitres.

Dans le premier, nous essayerons de donner une définition pour la notion de modalité en tenant compte des approches de différentes linguistes. Dans le deuxième sous-chapitre, nous observerons le verbe modal *devoir* comme auxiliaire ou semi-auxiliaire. Ensuite nous présenterons les différents types de modalité en donnant aussi des exemples afin de faciliter la compréhension. Il faut préciser ici que comme notre mémoire met l'accent sur le verbe modal *devoir*, nous ne traiterons que les types de modalité qui peuvent être attribués à ce verbe. Ce sous-chapitre est, à son tour, divisé en deux selon les grands types de modalités : la modalité épistémique et la modalité non-épistémique. Et finalement, dans le quatrième sous-chapitre, nous présenterons l'emploi du verbe modal *devoir* comme auxiliaire du futur ou du futur dans le passé, c'est-à-dire les valeurs postmodales.

1.1. La notion de modalité

En raison de la jeunesse relative des études typologiques sur la modalité, il n'existe pas encore de consensus sur la terminologie appropriée. C'est pour cela que la modalité et ses types peuvent être définis de différentes manières.

La définition proposée par Nicole Le Querler (2004: 646) est la suivante : « La modalité est l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé ». Le Querler (*Ibid*) précise aussi que cette définition

exclut l'assertion simple qui ne contient aucun marqueur de l'attitude du locuteur et donc aucun marqueur de modalisation, c'est-à-dire que l'attitude du locuteur est constative ou informative. Pour rendre cette définition plus claire, Le Querler (2004 : 650) donne d'abord l'exemple d'une assertion simple : *Il marche*. Puis elle offre des exemples modalisés de cette même assertion simple pour montrer comment on peut la modaliser :

[1] Il **peut** marcher.

Il **doit** marcher.

Sans doute qu'il marche.

Heureusement qu'il marche.

Je souhaite qu'il marche.

On lui a conseillé de marcher.

(Le Querler 2004 : 650)

Comme les exemples ci-dessus de Le Querler le démontrent, la modalité est utilisée pour exprimer la permission, la capacité, l'obligation, la probabilité, l'appréciation, la volonté, etc. Cependant, c'est une définition assez générale par rapport à celle de Johan van der Auwera et Vladimir A. Plungian (1998 : 80). Ils proposent, pour leur part, d'utiliser le terme « modalité » seulement pour les domaines sémantiques qui impliquent la possibilité et la nécessité. Autrement dit, Van der Auwera et Plungian (1998 : 86) ne considèrent pas la volonté comme un type de modalité, contrairement à Le Querler.

En ce qui concerne les outils linguistiques qui sont utilisés pour exprimer la modalité, il y en a plusieurs en français. Le Querler (2004 : 650) fait ressortir les marqueurs suivants: verbes modaux (*pouvoir, devoir, falloir,...*), adverbes (*peut-être, sans doute, heureusement,...*), tiroirs verbaux (subjonctif, impératif,...) et subordonnées (conditionnelles, concessives,...).

1.2. Le verbe modal *devoir* comme auxiliaire ou semi-auxiliaire

Comme nous l'avons précédemment indiqué, le verbe modal *devoir* est l'un des outils linguistiques parmi d'autres qui est utilisé pour exprimer la modalité. Bien que le terme « verbe modal » soit très souvent utilisé, il y a des linguistes qui préfèrent d'autres termes pour dénommer ces unités verbales. Xiaoquan Chu (2008 : 2) constate dans son travail sur les verbes modaux du français que les autres termes adoptés sont « auxiliaire modal », « verbe auxiliaire », « semi-auxiliaire », « auxiliant », etc. Cela se justifie car ces verbes doivent être utilisés avec un autre verbe. Chu (*Ibid*) explique que dans une phrase, le verbe modal est généralement conjugué en accord avec le sujet de la phrase. Cependant, la présence d'un sujet et d'un verbe modal conjugué en accord avec celui-là n'est pas suffisante pour former une phrase grammaticalement correcte. Pour illustrer cet argument, Chu (2008 : 3) donne l'exemple suivant :

[2] Trois mètres dix, un camion **doit rentrer**, non ?

*Trois mètres dix ; un camion **doit**, non ?

(Chu 2008 : 3)

Dans l'exemple susmentionné, on peut voir que quand on omet le verbe suivant le verbe modal *devoir*, on ne peut pas former une phrase. Autrement dit, le verbe modal *devoir* ne peut pas être utilisé seul.

Il est nécessaire de souligner ici que l'utilisation du terme « semi-auxiliaire » ne concerne que le verbe *devoir* dans ses sens modaux ou postmodaux. C'est-à-dire que nous ne traiterons pas les cas où le verbe *devoir* est utilisé au sens d'*être redevable de quelque chose* (p.ex. Il lui **doit** une partie de son succès ; Tu me **dois** dix euros).

1.3. Les types de modalité sur la base du verbe modal *devoir*

Comme nous l'avons précédemment noté, il n'existe pas de terminologie unique pour expliquer la modalité et ses types. Van der Auwera et Plungian (1998 : 80)

proposent d'utiliser le terme « modalité » seulement pour les domaines sémantiques qui impliquent la possibilité et la nécessité. Il faut préciser ici que comme le domaine de la nécessité est celui qui concerne le verbe modal *devoir*, il est aussi possible d'utiliser le terme « nécessité » au lieu du terme « modalité » pour être plus précis.

Selon Van der Auwera et Plungian (1998 : 84), la division fondamentale qu'on retrouve d'une façon ou d'une autre dans la plupart des études sur la modalité est entre la modalité épistémique et la modalité non-épistémique. Par contre, Ferdinand De Haan (2004 : 6) et Chu (2008 : 18) constatent que la classification traditionnelle de la modalité distingue les deux types suivants : la modalité épistémique et la modalité déontique. Hans Kronning (2001 : 71), pour sa part, propose de distinguer trois valeurs fondamentales du verbe modal *devoir* : la modalité épistémique, la modalité déontique et la modalité aléthique. Les sous-chapitres suivants donnent un aperçu détaillé de ces types de modalité sur la base du verbe modal *devoir*.

1.3.1. La modalité épistémique

Pour expliquer la modalité épistémique, Le Querler (2004 : 647) donne la définition suivante : « La modalité épistémique marque le degré de certitude du locuteur sur le contenu propositionnel de son énoncé ». Van der Auwera et Plungian (1998 : 81) précisent que la certitude ou un haut degré de probabilité font partie de la nécessité épistémique. Kronning (2001 : 68) ajoute, pour sa part, que dans le cas de la nécessité épistémique, il est possible de paraphraser le verbe modal *devoir* par des adverbes épistémiques comme *probablement*, *sans doute* et *certainement*. Pour illustrer ces définitions, nous donnerons d'abord un exemple du corpus et puis nous monterons que la substitution du verbe *devoir* par les adverbes ci-dessus est en effet possible :

[3] Il portait un paquet de linge qu'il **avait dû préparer** à l'avance. (Duras 1950)

Il portait un paquet de linge qu'il **avait** *probablement (sans doute, certainement)* **préparé** à l'avance.

Bien que dans le cadre de notre mémoire, cette définition de la nécessité épistémique soit suffisante, il existe des linguistes qui pensent qu'une telle explication n'est pas suffisante. Nous croyons donc qu'il est nécessaire de mentionner aussi la division de Kronning pour montrer qu'il existe une variété d'opinions. Selon Kronning (2001 : 71), la bipartition traditionnelle du verbe modal *devoir* entre les valeurs épistémiques et déontiques (ou selon Van der Auwera et Plungian, les valeurs épistémiques et non-épistémiques) n'est pas suffisante. Il propose alors de diviser le domaine épistémique en deux, c'est-à-dire qu'on doit ajouter une valeur modale qu'il dénomme la modalité aléthique. Pour expliquer la différence entre *devoir aléthique* et *devoir épistémique*, Kronning (2001 : 72) offre l'explication suivante :

Devoir aléthique = toute nécessité d'être véridicible, i.e. justiciable d'une appréciation en termes de vérité ou de fausseté. Cette nécessité exprime prototypiquement une nécessité absolue. D'autre part, **devoir épistémique** = toute nécessité d'être non véridicible, mais montrable, i.e. non justiciable d'une appréciation en termes de vérité ou de fausseté. Cette nécessité exprime un haut degré de probabilité (plus de chances d'être que de ne pas être).

Pour illustrer sa définition sur *devoir aléthique*, Kronning (2001 : 68) présente l'exemple suivant :

[4] Si tu lances une pierre en l'air, elle **doit retomber**. (Gosselin 1991)

Dans l'exemple ci-dessus on peut voir que *devoir* exprime une nécessité absolue, c'est-à-dire que quand on lance une pierre en l'air, il est entièrement sûr et inévitable qu'il va retomber. Une telle division est possible mais comme nous l'avons précédemment dit, notre mémoire ne fait pas de distinction entre *devoir aléthique* et *devoir épistémique*. Ainsi nous classerons ce type d'exemples sous la modalité épistémique.

1.3.2. La modalité non-épistémique

Comme nous l'avons vu dans le sous-chapitre précédent, l'un des deux grands types de modalité est la modalité épistémique qui est traitée presque de la même façon par

divers linguistes (sauf la modalité aléthique par Kronning). Cependant, il est beaucoup plus difficile de trouver un consensus sur la terminologie concernant l'autre grand type de modalité qui contraste avec la modalité épistémique.

Cet autre type de modalité peut donc être dénommé et divisé de différentes manières. Van der Auwera et Plungian (1998 : 84) le dénomment la modalité non-épistémique (comme nous observerons le verbe modale *devoir*, on utilise le terme « nécessité » au lieu du terme « modalité »). Van der Auwera et Plungian (1998 : 80) divisent la nécessité non-épistémique (autrement dit la modalité orientée vers le participant), en deux : la nécessité interne du participant et la nécessité externe du participant. Selon leur définition, la nécessité interne du participant réfère à une action dont la nécessité est due au besoin interne du participant (*Ibid*). L'exemple suivant illustre cette définition :

[5] Je **dois découvrir** ce que je sais déjà. (Werber 1998)

En ce qui concerne la nécessité externe du participant, Van der Auwera et Plungian (1998 : 80) constatent qu'elle renvoie à une action dont la nécessité est déterminée par les conditions externes du participant. Ce type de nécessité se divise, à son tour, en deux : la nécessité déontique et la nécessité non-déontique (1998 : 82). Selon la définition proposée par Van der Auwera et Plungian (1998 : 81), la nécessité déontique indique une action dont la nécessité est déterminée par une autorité externe comme une personne/des personnes, les normes sociales et/ou éthiques ou par une institution. Ils ajoutent aussi que l'obligation fait donc partie de la nécessité déontique comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

[6] — Tu **dois payer** la knass pour récupérer son corps. (Khadra 2005)

Comme la frontière entre la nécessité déontique et la nécessité non-déontique est assez floue (contrairement à la nécessité déontique, la modalité non-déontique indique une action dont la nécessité est déterminée par des conditions externes autres qu'une autorité externe), notre analyse ne fait pas la distinction entre les deux.

La division de la nécessité proposée par Van der Auwera et Plungian est présentée dans le Tableau 1:

Tableau 1. Les types de nécessité

Nécessité		
Nécessité non-épistémique		Nécessité épistémique (probabilité)
Nécessité interne du participant (besoin)	Nécessité externe du participant (Nécessité non-déontique)	
		Nécessité déontique (obligation)

(Van der Auwera et Plungian 1998 : 82)

Bien que l'analyse de notre mémoire s'appuie pour la plupart sur la division faite par Van der Auwera et Plungian (la modalité épistémique et la modalité non-épistémique), nous croyons qu'il est important de souligner à nouveau qu'une telle division n'est pas la seule possible.

Une autre division très souvent utilisée au concept de la modalité est donc la distinction entre la modalité épistémique et la modalité déontique qu'on appelle, selon Kronning (2001 : 67), aussi la modalité radicale ou la modalité orientée vers l'agent. Kronning (*Ibid*) fait également référence aux travaux de Huot (1974) et de Sueur (1975, 1979, 1983) sur le verbe modal *devoir*. Pour Huot, la modalité déontique indique l'« obligation-nécessité » comme une seule et unique valeur modale de *devoir*. Sueur, pour sa part, distingue aussi à l'intérieur des modalités déontiques l'obligation et la nécessité.

En comparant la division proposé par Van der Auwera et Plungian à la classification présentée dans les travaux de Sueur, Huot et De Haan, on peut voir que Van der Auwera et Plungian ne traitent pas la modalité déontique comme l'un des deux types principaux de la modalité mais comme sous-domaine ou cas particulier de la modalité externe du participant.

1.4. *Devoir* comme auxiliaire du futur ou du futur dans le passé

Comme nous l'avons présenté dans le deuxième sous-chapitre, le verbe modal *devoir* est considéré comme semi-auxiliaire. En français, il y a diverses catégories de semi-auxiliaires dont l'un est le groupe de semi-auxiliaires de temps. Le verbe *devoir* appartient aussi à cette catégorie avec sa capacité d'exprimer le futur (pour rappeler, dans le sous-chapitre précédent nous avons étudié le verbe *devoir* comme semi-auxiliaire de mode). Van der Auwera et Plungian (1998 : 94) dénomment ces valeurs du verbe *devoir* les valeurs postmodales, c'est-à-dire que ces valeurs ont été développées à partir d'un type de modalité et elles ne peuvent plus être décrites en termes de nécessité. Néanmoins, de même que la modalité et ses types peuvent être définis et divisés de différentes manières, de même il existe diverses opinions concernant le type de modalité dont ces valeurs postmodales découlent et les différents emplois du verbe *devoir* comme auxiliaire du futur.

Dans notre mémoire, nous nous appuyerons sur la division faite par Carl Vetters et Cécile Barbet (2006 : 205) selon lesquels on distingue deux valeurs postmodales du verbe *devoir* : le futur de la « destinée » et le futur « convenu ». Vetters (2004 : 668) conteste que le futur de la « destinée » est un futur (dans le passé) « inévitable », autrement dit un futur de « prédestination », un futur du « destin » ou un futur de la « fatalité ». Dans ces cas, ils conviennent (2006 : 201) avec l'analyse de Kronning (2001) qui, pour sa part, affirme que ces emplois sont construits à partir de la valeur aléthique de *devoir*, c'est-à-dire d'une nécessité d'être véridique. Afin de rendre cette notion plus compréhensible, nous donnerons deux exemples du corpus :

[7] Plus tard, ces deux surnoms **devaient sombrer** dans l'oubli et être remplacés par „La Copule“, qui lui resta jusqu'à la fin. (Tammsaare 2009)

[8] Plus tard, il **devait apprendre** l'existence des acariens et de toutes ces larves aux noms de starlettes italiennes. (Houellebecq 1998)

Dans les exemples ci-dessus, on peut voir que le verbe *devoir* comme auxiliaire du futur exprime le futur par rapport au passé, c'est-à-dire le futur dans le passé. Kronning (2001 : 78) précise, en faisant référence au travail de Gosselin (2001),

qu'une telle valeur réfère à un événement qui ne peut plus être soumis au changement et, par conséquent, ces valeurs sont souvent identifiées au « fatalisme » ou au « déterminisme ».

En ce qui concerne le futur « convenu » ou le futur de « convention », Vetters et Barbet (2006 : 202) prétendent que dans ces cas le verbe *devoir* est compatible avec les adverbes épistémiques comme *sans doute* ou *peut-être*. Ils (2006 : 203) ajoutent aussi que dans ces cas-là, le verbe *devoir* n'indique pas l'obligation ou la contrainte au sens strict mais plutôt au sens moins stricte, c'est-à-dire qu'il s'agit alors d'une convention ou d'un accord. Vetters et Barbet (2006 : 205) prétendent donc que le futur « convenu » est construit à partir de la modalité du faire (ou, dans le cadre de notre étude, la modalité non-épistémique). Pour faciliter la compréhension, Vetters et Barbet (2006 : 202) présentent l'exemple suivant :

[9] Jacques Chirac **doit** (peut-être / sans doute) **rencontrer** Tony Blair demain soir.
(Vetters et Barbet 2006 : 202)

Une autre observation faite sur le verbe *devoir* comme auxiliaire du futur est présentée dans le travail *Typological approaches to modality* par De Haan (2004 : 37-38) qui, en faisant référence à l'étude de Fleischmann (1982 : 145-8), affirme que très souvent le verbe modal *devoir* peut être remplacé par le futur proche (*aller* + infinitif) sans qu'il y ait un changement notable dans le sens. Pour illustrer cette affirmation, Fleischman (1982 : 146) a donné l'exemple suivant :

[10] Je **dois dîner** avec Joseph la semaine prochaine.
Je **vais dîner** avec Joseph la semaine prochaine.
(Fleischman 1982 : 146)

Cependant, cette substitution n'est pas toujours possible. Vetters et Barbet (2006 : 208) affirment que la paraphrase par le verbe *aller* n'est pas toujours appropriée en donnant l'exemple suivant :

[11] Ce qui **devait** [≠ allait] **arriver** est arrivé. Sans tarder. Pendant des semaines, dans une obscure chaumière limousine, [...] mon épouse et moi scrutons les résultats de René Bittinger avec toute la confiance que suggère la sympathie. (Vetters et Barbet 2006 : 208)

2. ANALYSE

Afin d'analyser les différents équivalents estoniens du verbe modal *devoir* et d'examiner de quoi dépend le choix des équivalents, nous avons composé notre corpus sur la base du corpus parallèle estonien-français. Notre corpus d'étude se divise à son tour en quatre sous-corpus : les textes littéraires estoniens, les textes littéraires français, les textes non-littéraires estoniens et les textes non-littéraires français. Chaque sous-corpus comprend 150 exemples à l'exception du corpus sur les textes non-littéraires estoniens qui n'offre que 78 exemples. Par conséquent, nous analyserons un total de 528 phrases correspondantes en français et en estonien en tenant compte des facteurs suivants : le mode et le temps du verbe *devoir* et de son équivalent estonien (s'il s'agit d'un verbe modal), l'affirmation et la négation et la valeur modale ou postmodale du verbe *devoir*, étant donné que tous ces éléments peuvent jouer un rôle dans le choix des équivalents estoniens. En outre, notre analyse vise à examiner quelles sont les différences entre les directions de traductions.

Ce chapitre d'analyse est divisé en deux sous-chapitres. Dans le premier sous-chapitre, nous nous concentrerons sur l'analyse des exemples où un verbe modal se présente comme équivalent du verbe modal *devoir*. Ce sous-chapitre se divise à son tour en trois parties selon la fréquence d'utilisation de ces verbes modaux. Dans la première partie, nous analyserons les cas les plus courants où le verbe modal *pidama* se présente comme équivalent du verbe modal *devoir*. Dans la deuxième partie, nous étudierons les cas assez fréquents où les verbes modaux *tulema*, *tohtima*, *võima* ou *saama* se présentent comme équivalents du verbe modal *devoir*. Dans la troisième partie, nous présenterons les verbes modaux estoniens qui ne se présentent que rarement afin de transmettre le sens du verbe *devoir*, comme par exemple *kõlbama*, *kippuma*, *tarvitsema*, etc. Le deuxième sous-chapitre donne une vue d'ensemble de tous les autres exemples où le verbe modal *devoir* n'a pas de verbe modal comme équivalent. Ce sous-chapitre se divise à son tour en deux parties. Dans la première, nous analyserons les cas où il n'y a pas d'équivalent verbal ou adverbial de *devoir* en estonien. La deuxième partie vise à examiner les cas où un adverbe (par exemple

vist, ilmselt, kindlasti, etc.), le mode ou un autre élément lexical transmet le sens du verbe modal *devoir* dans les phrases estoniennes. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des équivalents du verbe modal *devoir* :

Tableau 2. La répartition générale des équivalents du verbe modal *devoir*

Les équivalents du verbe modal <i>devoir</i>	est-fr littéraire	fr-est littéraire	est-fr non-littéraire	fr-est non-littéraire	Au total	% total
verbe modal	96	90	63	123	372	70,5%
pas de verbe modal	54	60	15	27	156	29,5%
Au total, %	150	150	78	150	528	100 %

Le Tableau 2 montre que dans la plupart des cas, un verbe modal se présente comme équivalent du verbe modal *devoir* (un total de 371 fois). Dans moins de la moitié des cas (un total de 157 fois), il n'existe pas d'équivalent verbal de *devoir* dans les phrases estoniennes.

2.1. Les verbes modaux comme équivalents du verbe modal *devoir*

Comme l'indique le Tableau 2, le plus souvent, le sens du verbe modal *devoir* est transmis par des verbes modaux dans les textes estoniens. Dans tous les sous-corpus, le verbe modal *pidama*, l'équivalent attendu du verbe modal *devoir*, se présente le plus fréquemment (un total de 231 fois). Le verbe modal *tulema* s'est placé au deuxième rang avec 61 occurrences, il est fréquent surtout dans le sous-corpus des textes non-littéraires français-estonien. Il est suivi par le verbe modal *tohtima* qui apparaît comme équivalent du verbe modal *devoir* 28 fois au total. Le verbe modal *võima* se présente presque à la même fréquence que le verbe modal *tohtima* (un total de 21 fois). Il est suivi par le verbe modal *saama* (un total de 5 fois) qui apparaît dans tous les sous-corpus à l'exception du corpus des textes non-littéraires français-estonien. Les autres verbes modaux estoniens ne se présentent que très

rarement comme équivalents du verbe modal *devoir*. La fréquence d'occurrence de ces verbes modaux comme équivalents de *devoir* dans chaque sous-corpus est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3. Les verbes modaux comme équivalents du verbe modal *devoir*

Verbe modal	est-fr littéraire	fr-est littéraire	est-fr non littéraire	fr-est non littéraire	Au total	% partiel	% total
<i>pidama</i>	62 (1)	58	38	73 (1)	231 (2)	62,1 %	43,8 %
<i>tulema</i>	9	11	14	27	61	16,4 %	11,6 %
<i>tohtima</i>	9 (8)	5 (5)	2 (1)	12 (12)	28 (26)	7,5 %	5,3 %
<i>võima</i>	6 (1)	6	3	6 (1)	21 (2)	5,7%	4 %
<i>saama</i>	1 (1)	2 (1)	2 (1)	-	5 (3)	1,3 %	1 %
<i>olema + Vda/mine</i>	2	1 (1)	-	1	4 (1)	1,1 %	0,8 %
<i>maksma</i>	1 (1)	-	1 (1)	1 (1)	3 (3)	0,8 %	0,6 %
<i>olema tarvis</i>	2	1	-	-	3	0,8 %	0,6 %
<i>olema sunnitud</i>	1	-	-	2	3	0,8 %	0,6 %
<i>olema vaja</i>	-	3	-	-	3	0,8 %	0,6 %
<i>sündima</i>	2 (2)	-	-	-	2 (2)	0,5 %	0,4 %
<i>tarvitsema</i>	1 (1)	-	-	-	1 (1)	0,3 %	0,2 %
<i>pruukima</i>	-	-	1 (1)	-	1 (1)	0,3 %	0,2 %
<i>andma + Vda</i>	-	-	1 (1)	-	1 (1)	0,3 %	0,2 %
<i>kippuma</i>	-	1	-	-	1	0,3 %	0,2 %
<i>tunduma</i>	-	1	-	-	1	0,3 %	0,2 %
<i>kõlbama</i>	-	-	-	1 (1)	1 (1)	0,3 %	0,2 %
<i>olema määratud</i>	-	-	1 (1)	-	1 (1)	0,3 %	0,2 %
Au total	96 (15)	89 (7)	63 (6)	123 (16)	372 (44)	100 %	70,5 %

Afin de rendre le Tableau 3 plus compréhensible, il faut préciser que les nombres entre parenthèses montre combien de fois les verbes modaux se présentent à la forme négative. Cela s'applique également aux tableaux qui suivront. Il faut également noter que bien que la négation puisse jouer un rôle important, une analyse

approfondie ne rentre pas dans le cadre de notre mémoire. En conséquence, nous observerons plutôt quels équivalents se présentent à quelle forme.

2.1.1. *Pidama* comme équivalent du verbe *devoir*

Comme nous l'avons précédemment constaté, le verbe *pidama* est l'équivalent le plus fréquent du verbe *devoir*. Cela s'explique par le fait que le verbe modal *pidama* peut exprimer toutes les valeurs modales du verbe *devoir* présentées dans les sous-chapitre 1.3. C'est-à-dire que *pidama* a le sens le plus large parmi les équivalents de *devoir*. En ce qui concerne les valeurs postmodales du verbe *devoir* et du verbe *pidama*, elles ne coïncident pas. Selon Mati Ereht (2001 : 23), le verbe *pidama* ne peut pas être utilisé comme auxiliaire du futur. Pourtant, l'analyse du corpus montre qu'il existe des cas où *pidama* est l'équivalent de *devoir* « auxiliaire du futur » dans les sous-corpus français-estonien aussi bien que dans les sous-corpus estonien-français. Le Tableau 4 présente des statistiques sur les cas où le verbe *pidama* se présente comme équivalent de *devoir* non-épistémique, de *devoir* épistémique ou de *devoir* « auxiliaire du futur » :

Tableau 4. Le verbe *pidama* comme équivalent du verbe *devoir* selon la valeur modale ou postmodale du verbe *devoir*

<i>Pidama</i> comme équivalent du verbe <i>devoir</i> s'il s'agit de	est-fr littéraire	fr-est littéraire	est-fr non littéraire	fr-est non littéraire	Au total	% partiel	% total
<i>devoir</i> non- épistémique	53 (1)	38	24	66 (1)	181 (2)	78,4 %	34,3%
<i>devoir</i> épistémique	6	16	12	7	41	17,7 %	7,8%
<i>devoir</i> « auxiliaire du futur »	3	4	2	-	9	3,9 %	1,7%
Au total, %	62	58	38	73	231(2)	100%	43,8%

Comme le montre le Tableau 4, les utilisations et les significations du verbe *devoir* et du verbe *pidama* correspondent le plus fréquemment à la nécessité non-épistémique (181 fois sur les 231 au total), en particulier dans le cas de la nécessité externe du participant :

[12a] Elle le conduit ainsi à cette formule provocante, mais dont une grande partie de son œuvre est une illustration : « Je ne lis jamais un livre dont je **dois** écrire la critique ; on se laisse tellement influencer ».

[12b] See viib teda selle provokatiivse lauseni, mida suur osa tema loomingust siiski ilmestab : „Ma ei loe kunagi raamatuid, mille kohta **pean** kirjutama kriitika; inimene on nii mõjutatav.”

(Bayard 2007 – Lepsoo)

[13a] Un jeune homme **doit** toujours être poli, toujours être respectueux.

[13b] Noor inemine **peab** ikka viisakas, ikka aupaklik olema.

(Tammsaare 2009 – Ollivry)

Les exemples précités montrent que le verbe modal *pidama* aussi bien que le verbe modal *devoir* indiquent une action dont la nécessité est déterminée par une autorité externe, c'est-à-dire qu'il s'agit de la nécessité déontique (l'obligation). Dans le premier cas [12], la nécessité est probablement déterminée par une personne, tandis que le deuxième exemple [13] montre la nécessité qui est déterminée par des normes sociales.

Bien que le verbe modal *devoir* coïncide le plus fréquemment avec son équivalent estonien *pidama* dans l'expression de la nécessité externe du participant, ils peuvent aussi coïncider quand ils renvoient à la nécessité interne du participant (le besoin interne) :

[14a] Ici je **dois** conclure qu'elle est bonne.

[14b] Siinkohal **peab** aga tunnistama, et ta on tegelikult hea.

(Camus 1942 – Rajandi)

[15a] Mais je **dois** l'avouer, il m'était tout de même agréable d'entendre ce gamin le reconnaître ainsi.

[15b] Aga **peab** ütlema, oli ikkagi meeldiv kuulda, kui see krann seda niimoodi tunnistas. (Kross 1999 – Moreau)

Il est aussi important de souligner que dans les 181 exemples où le verbe *devoir* et le verbe *pidama* coïncident dans l'expression de la nécessité non-épistémique, il existe seulement 2 cas où le verbe *pidama* se présente à la forme négative :

[16a] Et il a pris ma main, comme je prends la tienne maintenant, avec ma tête soulevée, et entre nous il **ne doit pas** y avoir de mal.

[16b] Ja tema võttis mu käest kinni, nagu võtan mina sinu käest purjus peaga kinni, ja meie vahel **ei pea** mitte kurja olema.

(Tammsaare 2003 – Ollivry)

Dans l'exemple [16], il nous semble que le verbe *pidama* à la forme négative exprime une nécessité externe du participant plus faible.

Le Tableau 4 montre également que le verbe modal *pidama* et le verbe modal *devoir* peuvent tous les deux exprimer la nécessité épistémique, c'est-à-dire, selon la définition de Van der Auwera et Plungian (1998 : 81), la certitude ou un haut degré de probabilité de réalisation d'une situation. Dans le domaine épistémique, les utilisations et les significations du verbe *pidama* et du verbe *devoir* coïncident 41 fois :

[17a] Tout cela **devrait** nous amener sans problème autour de midi, surtout s'il y a une bonne vieille pause-café.

[17b] Sellest kõigest **peaks** enam-vähem lõunani piisama, eriti kui veel vahel peaks olema vana hea kohvipaus.

(Houellebecq 1994 – Tamm)

[18a] Vous **devez** avoir des plans magnifiques?

[18b] Teil **peavad** olema suurejoonelised plaanid?

(Kross 1984 – Moreau)

Mati Ereht (2013 : 115-116) souligne que le verbe modal *pidama* à l'indicatif exprime une forte probabilité, tandis que le verbe modal *pidama* au conditionnel exprime une probabilité moyenne. En effet, l'exemple [17] exprime une plus forte probabilité que l'exemple [18].

Comme nous l'avons précédemment constaté, les valeurs postmodales du verbe *devoir* et du verbe *pidama* ne coïncident pas. Bien que le verbe modal *pidama* ne soit

pas considéré comme auxiliaire du futur, il se présente cependant 9 fois comme équivalent de *devoir* « auxiliaire du futur ». Dans le sous-corpus français-estonien littéraire, le verbe *pidama* se présente 4 fois comme équivalent de *devoir* « auxiliaire du futur convenu » [19] :

[19a] Le missionnaire **doit** arriver ce matin, ou ce soir.

[19b] Mišjonär **peab** tulema täna hommikul või siis õhtul.

(Camus 1957 – Tamm, Vogelberg, Lepsoo et Rajandi)

Quant aux sous-corpus estonien-français, l'analyse montre que le verbe *pidama* apparaît comme équivalent de *devoir* « auxiliaire du futur de la fatalité » seulement dans le sous-corpus estonien-français littéraire [20] (un total de 3 fois). En revanche, le verbe *pidama* se présente comme équivalent de *devoir* « auxiliaire du futur convenu » seulement dans le sous-corpus estonien-français non-littéraire [21] (un total de 2 fois) :

[20a] Tu ne pouvais pas empêcher qu'il te plaise, et lui n'a pas pu s'empêcher, après être sorti par ta fenêtre, d'aller droit à la porte du grenier du Val, et même dans le grenier, et ce qui **devait** arriver est arrivé.

[20b] Sina ei võinud muidugi midagi parata, et ta sulle meeldis, ja tema ei võinud midagi parata, et ta läks sinu akna alt otsemat teed Oru aidaukse taha, sealt sissegi, ja nõnda see **pidigi** tulema.

(Tammsaare 2003 – Ollivry)

[21a] En 1986 se réunirent à Jüri, près de Tallinn, quelques dizaines de jeunes gens venus de toute l'Estonie pour créer une société qui **devait** rendre au peuple estonien sa mémoire historique.

[21b] 1986. aastal tulid Tallinna lähedal Jüris kokku mitukümmend noort inimest üle Eesti, et asutada selts, mis **pidi** Eesti rahvale andma tagasi tema ajaloolise mälu.

(Laar 2001 – Avril)

On peut conclure sur la base de notre corpus que les utilisations et les significations du verbe *devoir* et de son équivalent estonien *pidama* correspondent le plus souvent à la nécessité non-épistémique, notamment s'il s'agit de la nécessité externe du participant. En ce qui concerne les modes, notre analyse du corpus révèle qu'ils ne jouent pas un rôle important. Pour préciser, le verbe *pidama* peut se présenter comme

équivalent de *devoir* épistémique ainsi que de *devoir* non-épistémique au conditionnel aussi bien qu'à l'indicatif.

2.1.2. *Tulema, tohtima, võima* et *saama* comme équivalents du verbe *devoir*

Comme nous l'avons précédemment constaté, les verbes modaux *tulema, tohtima, võima* et *saama* se présentent le plus couramment comme équivalents du verbe *devoir* après le verbe *pidama*. Le Tableau 5 donne un aperçu des valeurs modales et postmodales du verbe *devoir* qui peuvent être exprimées par les verbes susmentionnés :

Tableau 5. Les verbes *tulema, tohtima, võima* et *saama* comme équivalents du verbe *devoir* non-épistémique (N-É), *devoir* épistémique (É) et *devoir* « auxiliaire du futur » (A)

	est-fr littéraire	fr-est littéraire	est-fr non littéraire	fr-est non littéraire	Au total	% partiel	% total
<i>tulema</i>	9	11	14	27	61	53 %	11,6%
<i>devoir</i> N-É	9	10	14	27	60	52,2%	11,4%
<i>devoir</i> É	-	-	-	-	-	0%	0%
<i>devoir</i> A	-	1	-	-	1	0,8 %	0,2%
<i>tohtima</i>	9 (8)	5 (5)	2 (1)	12 (12)	28 (26)	24,4%	5,3 %
<i>devoir</i> N-É	8 (7)	4 (4)	2 (1)	10 (10)	24	20,9%	4,5%
<i>devoir</i> É	1 (1)	1 (1)	-	2 (2)	4	3,5	0,8%
<i>devoir</i> A	-	-	-	-	0	0%	0%
<i>võima</i>	6 (1)	6	3	6 (1)	21 (2)	18,3%	4%
<i>devoir</i> N-É	3 (1)	-	-	5 (1)	8	7%	1,5%
<i>devoir</i> É	3	6	3	1	13	11,3 %	2,5%
<i>devoir</i> A	-	-	-	-	0	0%	0%
<i>saama</i>	1 (1)	2 (1)	2 (1)	0	5 (3)	4,3%	1%
<i>devoir</i> N-É	-	1	-	-	1	0,8%	0,2%
<i>devoir</i> É	1 (1)	1 (1)	2 (1)	-	4	3,5 %	0,8%
<i>devoir</i> A	-	-	-	-	0	0%	0%
Au total, %	25 (10)	24 (6)	21 (2)	45 (13)	115(31)	100%	21,9%

Comme le démontre le Tableau 5, *tulema* est le deuxième équivalent le plus fréquent de *devoir* après *pidama* : il se présente un total de 61 fois. Le Tableau 5 révèle clairement que par rapport au verbe *pidama* qui peut exprimer toutes les valeurs modales de *devoir*, le sens du verbe *tulema* est beaucoup plus étroit. C'est-à-dire qu'il s'agit d'un verbe qui ne peut pas transmettre le sens de *devoir* épistémique. Le verbe *tulema* se présente donc le plus fréquemment comme équivalent du verbe *devoir* renvoyant à la nécessité non-épistémique (60 fois sur les 61 au total). Il est aussi important de souligner que dans notre corpus d'étude, le verbe *tulema* ne se présente qu'à la forme affirmative. En ce qui concerne ses valeurs non-épistémiques, il y en a deux dans notre corpus d'étude : la nécessité non-déontique [22] et la nécessité déontique [23] :

[22a] Je **devais** me tenir sur le qui-vive, et le travail ethnographique était pratiquement impossible.

[22b] Mul **tuli** pidevalt valvel olla, mistõttu etnograafitöö osutus peaaegu võimatuks.
(Lévi-Strauss 1955 – Koff)

[23a] Qu'il **doive** chercher encore, Luther le sait et le dit.

[23b] Luther teab ja ütleb, et otsimist **tuleb** jätkata.
(Febvre 1998 – Sahkai)

Le Tableau 5 démontre aussi qu'il existe un cas où le verbe modal *tulema* se présente comme équivalent de *devoir* « auxiliaire du futur convenu » :

[24a] Je **devais** pour cela partir à cinq heures du matin.

[24b] Ning mul **tuleb** lahkuda hommikul kell viis.
(Radiguet 2004 – Endjärv)

En ce qui concerne l'exemple [24], il nous semble qu'en plus d'être l'équivalent de *devoir* « auxiliaire du futur convenu », le verbe modal *tulema* exprime aussi la nécessité non-épistémique, plus précisément la nécessité externe du participant.

Le Tableau 5 montre également qu'un autre verbe modal qui se présente assez fréquemment comme équivalent du verbe *devoir* est *tohtima*. Contrairement au verbe modal *tulema*, il s'agit d'un verbe qui se trouve le plus souvent à la forme négative (26 fois sur les 28 au total). Selon Erelt (2013 : 113), le verbe modal *tohtima* exprime

la possibilité déontique. En revanche, selon l'analyse du corpus, il nous semble que le verbe *tohtima* à la forme négative exprime plutôt la nécessité. C'est pour cette raison que dans notre corpus, presque tous les exemples sont à la forme négative. Comme le Tableau 5 le montre, le verbe modal *tohtima* comme équivalent du verbe modal *devoir* se présente le plus souvent à la nécessité non-épistémique (un total de 24 fois) :

[25a] Unanimité qui, d'ailleurs, **ne doit pas** l'abuser.

[25b] Üksmeel, millel ta **ei tohi** end petta lasta.

(Pennac 1992 – Saar)

[26a] Je sais bien que d'après les géologues, elle **ne devrait pas** le faire,

[26b] Ma tean küll, et ta geoloogide otsust mööda **ei tohi** seda teha.

(Tuglas 1970 – Jouffroy et Roque)

Dans ces 24 cas où le verbe modal *tohtima* se présente comme équivalent du verbe modal *devoir* à la nécessité non-épistémique, il y a seulement 2 exemples où le verbe *tohtima* est à la forme affirmative. Dans ces cas, il nous semble en effet qu'il s'agit plutôt de la possibilité déontique que de la nécessité déontique :

[27a] Par précaution, il a tracé une ligne sur le champ qu'elles **ne doivent pas** franchir aujourd'hui : aussi, elles ne dépasseront la norme du jour que de dix pour cent, ce qui lui paraît raisonnable.

[27b] Brigadir vedas põllule jalaga juti ette, kust saadik **tohivad** täna tööga jõuda; siis on nad päevaplaani vaid kümme protsenti ületanud.

(Kiik 1988 – Payet)

[28a] Cette note fut considérée comme une expression très claire des intérêts de la Russie : elle seule **devait** désormais décider de l'indépendance des pays baltes.

[28b] Seda nooti hinnati kui Moskva huvide üsna selget sõnastamist - Balti riikide iseseisvuse üle **tohtis** edaspidi otsustada ainult tema.

(Medijainen 2001 – Minaudier et Chalvin)

En ce qui concerne l'exemple [27], il faut souligner que le verbe *tohtima* est à la forme affirmative tandis que le verbe *devoir* est à la forme négative. Les exemples de ce genre où la polarité du verbe *devoir* et du verbe *tohtima* ne se correspondent pas

se présentent très rarement (3 fois au total). Plus précisément, il y a 2 exemples où le verbe *devoir* est à la forme négative et le verbe *tohtima* à la forme affirmative et un seul cas où le verbe *devoir* est à la forme affirmative tandis que le verbe *tohtima* est à la forme négative.

Quant à la nécessité épistémique, notre corpus d'étude contient 4 exemples où *tohtima* se présente comme équivalent de *devoir* épistémique. Il faut souligner aussi que dans ces exemples, le verbe *tohtima* est toujours au conditionnel. Cela coïncide avec l'affirmation d'Erelt (2013 : 116) selon qui le verbe modal *tohtima* au conditionnel peut aussi exprimer la probabilité, bien que sa signification principale appartienne au domaine de la possibilité déontique. Les exemples suivants illustreront *tohtima* comme équivalent du *devoir* épistémique :

[29a] Tous les parcourir **ne devrait pas** être une entreprise trop dure pour un jeune homme appliqué.

[29b] Nendest ülelibistamine **ei tohiks** püüdlikule noormehele olla liiga ränk ülesanne.
(Valton 1993 – Martins)

[30a] S'il est encore en vie, il **ne doit pas** être très beau.

[30b] Kui ta veel elus on, **ei tohiks** ta hea välja näha.
(Claudel 2003 – Vilimaa)

Le troisième verbe qui se présente le plus souvent après les verbes *pidama*, *tulema* et *tohtima* est le verbe *võima* : un total de 21 fois. Selon Erelt (2013 : 118), la signification principale de *võima* appartient au domaine de l'épistémique. Il ajoute que dans ces cas, le verbe *võima* exprime une probabilité moyenne (Erelt 2013 : 115). En effet, dans notre corpus d'étude, *võima* se présente 13 fois sur les 21 au total comme équivalent de *devoir* épistémique où il exprime une probabilité moyenne :

[31a] Elle **a dû** reprendre son nom de jeune fille, ou se remarier...

[31b] Ta **võis** võtta tagasi oma noorpõlvenime või abielluda uuesti...
(Gallerne 2009 – Endjärv)

[32a] Je me rappelais confusément un divan de cuir marron qui ressemblait à un ours et une grande plaque de verre miroitante, posée sur quelque chose qui **devait** être un bureau.

[32b] Mäletasin uduselt pruuni karutaolist nahkdiivanit ja suurt läikivat klaasplaati millegi peal, mis **võis** olla kirjutuslaud.
(Luik 1985 – Chalvin)

En plus de la nécessité épistémique, le verbe modal *võima* peut aussi exprimer la modalité non-épistémique. Selon Erelt (2013 : 117), le verbe *võima* exprime principalement la possibilité non-épistémique et moins fréquemment la nécessité non-épistémique. Dans notre corpus d'étude, il y a 8 exemples où *võima* se présente comme équivalent de *devoir* non-épistémique :

[33a] **Doit -on** même parler d'efforts ?

[33b] Või kas **võib** üldse rääkida pingutustest?

(Febvre 1998 – Sahkai)

[34a] mais voyez-vous, je pense que ce genre de détails **doit** intéresser un écrivain,

[34b] aga (vaadake, ma arvan, et kirjanikku **võiksid** sellised pisiasjad huvitada) –

(Kross 1987 – Moreau)

Dans les exemples [33] et [34], il semble en effet que le verbe *devoir* et le verbe *võima* expriment tous les deux plutôt la possibilité que la nécessité. Il faut aussi souligner que dans les 8 fois où le verbe *devoir* et le verbe *võima* coïncident dans le domaine de la nécessité épistémique, il y a seulement 2 cas où le verbe *võima* se présente à la forme négative :

[35a] Pourquoi l'existentialisme **ne devrait -il pas** donner de directives ?

[35b] Miks **ei võiks** eksistentsialism anda mingeid juhtnööre ?

(Sartre 1970 – Bohl)

Dans l'exemple [35], il semble aussi que le verbe modal *võima* exprime plutôt la possibilité que la nécessité.

Selon la fréquence d'occurrence, le verbe *võima* est suivi par le verbe *saama* qui se présente 5 fois au total comme équivalent du verbe *devoir*. Dans notre corpus d'étude, le verbe *saama* se présente une seule fois comme équivalent de *devoir* non-épistémique :

[36a] La construction de nouveaux bâtiments **ne doit pas** lui faire oublier les travaux des champs, auxquels il pense sans cesse.

[36b] Uute hoonete ehitamisel **ei saa** ta kuidagi põldu unustada, vaid muretseb väsimata ka selle eest.

(Tammsaare 2003 – Ollivry)

Selon Erelt (2013 : 117), le verbe modal *saama* exprime principalement la possibilité interne du participant et la possibilité non-déontique (l'un des deux types de la possibilité externe du participant). Il ajoute que dans certains cas, on peut interpréter le sens du verbe modal *saama* comme nécessité non-déontique au lieu de la possibilité non-déontique. Cela semble en effet être le cas dans l'exemple [36]. En ce qui concerne la forme du verbe modal *savoir*, on ne peut pas conclure que l'affirmation est exclue dans le domaine de la nécessité non-épistémique car ce genre d'exemple ne se présente qu'une seule fois.

Comme le montre le Tableau 5, le verbe *saama* peut aussi transmettre le sens de *devoir* épistémique (4 fois sur les 5 au total) :

[37a] Je ne me souviens plus, mais il **ne devait pas** encore en être aux garrots et aux manches longues, sinon je me serais souvenu de ma réponse.

[37b] Täpsemalt ma ei mäleta, kuid ta **ei saanud** veel žguttide ja pikkade varrukate juures olla, muidu oleks mul meeles, mida ma Anoukile seepeale vastasin.

(Gavalda 2008 – Timmer)

[38a] Les changements dans la situation réelle de la population **n'ont donc guère dû** être drastiques, du moins pendant les premières décennies après la conquête, malgré le fait que les détenteurs du pouvoir avaient changé.

[38b] Seega **ei saanud** muutused rahva tegelikus seisundis hoolimata võtmepositsioonil olevate isikute vahetumisest vähemalt esimestel vallutusjärgsetel aastakümnetel olla veel kuigi drastilised.

(Kala 2001 – Paasch)

Comme le démontrent aussi les exemples ci-dessus, dans les cas où le verbe *saama* se présente comme équivalent de *devoir* épistémique, il est toujours à la forme négative.

En ce qui concerne les valeurs postmodales, il n'existe aucun exemple dans notre corpus d'étude où les verbes *tohtima*, *võima* ou *saama* se présentent comme équivalents de *devoir* « auxiliaire du futur ». On peut donc conclure sur la base de notre corpus que ces verbes ne peuvent pas transmettre le sens de *devoir* « auxiliaire du futur ».

2.1.3. Autres verbes modaux estoniens comme équivalents du verbe *devoir*

En plus des verbes que nous avons précédemment présentés, il existe aussi d'autres verbes modaux qui peuvent se présenter comme équivalents du verbe *devoir*. Comme le Tableau 3 a déjà montré dans quel sous-corpus ces verbes se présentent, le tableau ci-dessous vise à donner un aperçu plus précis des domaines auxquels ils s'appliquent dans notre corpus d'étude :

Tableau 6. Les verbes le plus rarement se présentés comme équivalents du verbe *devoir*

	Nécessité non-épistémique	Nécessité épistémique	<i>Devoir</i> comme auxiliaire du futur	Au total	% partiel	% total
<i>olema + Vda/mine</i>	4 (1)	-	-	4 (1)	16%	0,8%
<i>maksma</i>	3 (3)	-	-	3 (3)	12%	0,6%
<i>olema tarvis</i>	3	-	-	3	12%	0,6%
<i>olema sunnitud</i>	3	-	-	3	12%	0,6%
<i>olema vaja</i>	3	-	-	3	12%	0,6%
<i>sündima</i>	2 (2)	-	-	2 (2)	8%	0,4%
<i>tarvitsema</i>	1 (1)	-	-	1 (1)	4%	0,2%
<i>pruukima</i>	-	1 (1)	-	1 (1)	4%	0,2%
<i>andma + Vda</i>	-	-	1 (1)	1 (1)	4%	0,2%
<i>kippuma</i>	-	1	-	1	4%	0,2%
<i>tunduma</i>	-	1	-	1	4%	0,2%
<i>kõlbama</i>	1 (1)	-	-	1 (1)	4%	0,2%
<i>olema määratud</i>	-	-	1 (1)	1 (1)	4%	0,2%
Au total, %	20 (8)	3 (1)	2 (2)	25 (11)	100%	5%

Il faut souligner ici que comme ces verbes ne se présentent que très rarement (contrairement aux verbes *pidama*, *tulema*, *tohtima* et *võima*), on ne peut pas en tirer des conclusions définitives. C'est-à-dire que si un verbe se présente seulement à la forme négative, on ne peut pas conclure que la forme affirmative est exclue.

D'après le Tableau 6, le verbe modal *olema* avec l'infinitif terminé par le suffixe *-da* ou *-mine* se présente le plus souvent comme équivalent du verbe *devoir* parmi les verbes modaux plus rares. Dans notre corpus d'étude, le verbe modal *olema* + *Vda/mine* et le verbe modal *devoir* coïncident seulement à la nécessité non-épistémique (un total de 4 fois) :

[39a] Dès l'instant où il **ne devait voir personne**, le lendemain lui parut terriblement proche.

[39b] Nüüd, kus tal **ei olnud kellegagi kokku saada**, tundus järgmine päev kohutavalt lähedal.

(Camus 1971 – Lepsoo)

[40a] — Oui, père et grand-père, répondirent les enfants en chœur. — Allez voir Tiina, je **dois parler** à votre père, dit Karin aux enfants. — Je veux aussi aller dans le bureau de père, pleurnicha Tiki. — Non, non, non.

[40b] „Jah, papa ja vanapapa!“ vastasid lapsed nagu ühest suust. „Teie minge Tiina juurde, mul **on** papaga **rääkimist**,“ ütles Karin lastele. „Mina tahan ka tulla papa tuppa,“ kiunus Tiki. „Ei, ei, ei !“

(Tammsaare 2003 – Toulouse)

Selon Erelt (2013 : 111), le verbe modal *olema* avec l'infinitif terminé par le suffixe *-da* ou *-mine* exprime la possibilité non-déontique. En effet, cela semble être le cas dans l'exemple [39], où il est à la forme négative. En revanche, dans l'exemple [40], il semble certain qu'il exprime la nécessité. En ce qui concerne le type de nécessité dont l'exemple [40] exprime, il nous semble que deux interprétations sont possibles : la nécessité interne du participant ou la nécessité non-déontique. Quant à la nécessité épistémique, on peut conclure sur la base du corpus que ce verbe ne peut pas se présenter comme équivalent de *devoir* épistémique.

Selon la fréquence d'occurrence, le verbe *olema* + *Vda/mine* est suivi par le verbe modal *maksma* qui se présente 3 fois au total comme équivalent du verbe modal *devoir*. Selon Erelt (2013 : 111), le verbe modal *maksma* exprime la nécessité non-

déontique faible. Cette affirmation est cohérente avec notre corpus où *maksma* se présente seulement comme équivalent de *devoir* non-déontique :

[41a] Cette mobilité du texte **ne doit pas** être comprise comme un inconvénient.

[41b] Teksti mobiilsust **ei maksa** võtta segava asjaoluna.

(Bayard 2007 – Lepsoo)

[42a] En même temps, les historiens **ne doivent pas** s'étonner, et encore moins protester, lorsque les spécialistes de l'histoire génétique de l'humanité tiennent pour essentielles et critiques des périodes à propos desquelles les archéologues eux-mêmes ont peu de matériaux à montrer.

[42b] Samas **ei maksa** ajaloolise aja ajaloolastel imestada, ammugi protesteerida, kui inimkonna geneetilise ajaloo uurijad peavad olulisteks ja murrangulisteks perioode, mille kohta ka eelaja arheoloogidel on vähe, mida ette näidata.

(Villems 2001 – Ollivry)

Il faut aussi souligner que dans notre corpus d'étude, le verbe modal *maksma* se présente seulement à l'indicatif, plus précisément au présent, et toujours à la forme négative. Quant à la nécessité épistémique, notre corpus d'étude montre que le verbe modal *maksma* ne peut pas l'exprimer.

Avec la même fréquence d'occurrence se présentent les verbes modaux *olema tarvis*, *olema sunnitud* et *olema vaja* (chaque verbe modal un total de 3 fois). L'analyse de notre corpus d'étude montre qu'ils peuvent tous transmettre seulement le sens de *devoir* non-épistémique. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas exprimer la nécessité épistémique. Erelt (2013 : 110-113) ajoute, pour sa part, que les verbes susmentionnés peuvent exprimer la nécessité interne du participant aussi bien que la nécessité externe du participant.

Dans notre corpus d'étude, il y a seulement les cas où le verbe modal *olema tarvis* exprime la nécessité externe du participant, en particulier la nécessité non-déontique :

[43a] Il **devait** trouver une nouvelle piste.

[43b] **Oli tarvis** leida uus jälg.

(Grangé 2004 – Kruus)

[44a] Elle avait l'impression que cette attente, qui se prolongeait indéfiniment, nuisait à son apparence et qu'elle **devait** sans cesse veiller à se rajuster.

[44b] Tundus, nagu rikuks ootamise veniv aeg välimust ning seda **on tarvis** ikka ja jälle parandada.

(Valton 1993 – Martins)

En ce qui concerne le verbe modal *olema sunnitud*, dans notre corpus d'étude, il y a un seul exemple où il exprime la nécessité externe du participant [45] et 2 exemples où il exprime la nécessité interne du participant [46] :

[45a] Les résultats de cette étude étaient si probants que les chercheurs **ont dû** interrompre l'étude après quatre mois.

[45b] Selle uurimuse tulemused olid nii veenvad, et nelja kuu pärast **olid** uurijad **sunnitud** selle katkestama.

(Servan-Schreiber 2003 – Hone)

[46a] Je **duis** reconnaître en riant que je n'y avais jamais mis les pieds, et lui expliquer que mes connaissances étaient livresques, qu'elles provenaient de récits de voyages, de rapports de fonctionnaires et de lettres privées que j'avais lus en me préparant pour notre congrès.

[46b] Mispeale ma **olin sunnitud** naerdes möönma, et ma polnud eluilmas seal käinud, ning seletama, et minu teadmised olid pärit raamatutest, reisikirjeldustest, ametnike ettekannetest ja eraisikute kirjadest, mida ma olin meie kongressiks valmistudes lugenud. (Kross 1984 – Moreau)

Pareillement au verbe modal *olema sunnitud*, le verbe modal *olema vaja* se présente deux fois comme équivalent de *devoir* s'il s'agit de la nécessité interne du participant [47] et une seule fois comme équivalent de *devoir* s'il s'agit de la nécessité externe du participant [48] :

[47a] Je suis dans un avion pour le bout du monde, je **dois** dormir, il faut que je dorme.

[47b] Olen lennukis, teel maailma teise otsa, mul **on vaja** magada, ma pean magama.

(Gavalda 2008 – Timmer)

[48a] Ce qui **devait** être vécu, il allait le vivre.

[48b] Mis **on vaja** läbi teha, selle ta ka läbi teeb.

(Houellebecq 1998 – Koff)

Il convient de noter que, dans notre corpus d'étude, les verbes modaux *olema tarvis*, *olema sunnitud* et *olema vaja* se présentent seulement à l'indicatif et à la forme affirmative.

Un autre verbe modal qui se présente rarement comme équivalent du verbe *devoir* est le verbe modal *sündima* (un total de 2 fois). Ereht (2013 : 113) constate qu'il s'agit d'un verbe modal qui exprime la possibilité déontique, plus précisément la convenance. Dans notre corpus d'étude, il semble en effet que dans tous les deux exemples où le verbe modal *sündima* se présente comme équivalent du verbe *devoir*, il exprime plutôt la possibilité que la nécessité. De plus, il se présente seulement à l'indicatif et à la forme négative :

[49a] J'ai dit qu'à mon avis nous **ne devons pas** accepter le gâteau apporté par Elsy.

[49b] Mina ütlesin, et minu meelest **ei sünni** meil Elsy toodud kooki vastu võtta.

(Kross 1999 – Moreau)

D'autres verbes modaux comme équivalents du verbe *devoir* n'ont été employés qu'une seule fois dans le corpus d'étude. Ereht (2013 : 111-112) souligne que le verbe modal *tarvitsema* exprime avant tout la nécessité non-déontique, mais il peut aussi rarement transmettre le sens de la modalité épistémique. Dans notre corpus d'étude, le verbe modal *tarvitsema* se présente seulement comme équivalent de *devoir* non-déontique et seulement à la forme négative :

[50a] D'où l'on **ne doit pas nécessairement** — mais d'où l'on peut — conclure que si le gouvernement découvrirait soudain que Monsieur Bock n'est pas fou, on le renverrait à Schlüsselburg.

[50b] „Ja sellest **ei tarvitse**, aga võib järeldada : kui riigivalitsus leiaks äkitselt, et härra Bock ei ole hull, pandaks ta Schlüsselburgi tagasi.“(Kross 1999 – Moreau)

Le Tableau 6 montre que le verbe modal *kõlbama* se présente aussi une seule fois comme équivalent de *devoir*. Ereht (2013 : 113) constate que le verbe modal *kõlbama* exprime la possibilité déontique (la convenance). Cela coïncide avec l'exemple que nous avons trouvé dans notre corpus d'étude :

[51a] «Un garçon **ne doit pas** pleurer. »

[51b] "Poisil **ei kōlba** nutta."

(Servan-Schreiber 2003 – Hone)

Cependant, dans la phrase française, il nous semble que *devoir* exprime plutôt la nécessité que la possibilité. On peut en conclure que les types de modalité ne coïncident pas toujours dans la traduction.

Un autre verbe qui se présente une seule fois comme équivalent de *devoir* est *andma* avec l’infinitif terminé par le suffixe *-da*. Selon Erelt (2013: 111), le verbe modal *andma* avec l’infinitif terminé par le suffixe *-da* exprime la possibilité non-déontique, c’est-à-dire que les conditions externes permettent de faire quelque chose. Dans notre corpus d’étude, il transmet plutôt le sens de *devoir* « auxiliaire du futur » :

[52a] Mais cet espoir **ne devait pas** se réaliser.

[52b] Sellel lootusel **polnud antud** täituda.

(Medijainen 2001 – Minaudier et Chalvin).

Et finalement, le dernier verbe qui se présente une seule fois dans le corpus d’étude comme équivalent de *devoir* est *olema määratud*. Il nous semble que le verbe modal *olema määratud* se comporte de la même manière que le verbe modal *andma* avec l’infinitif terminé par le suffixe *-da*. C’est-à-dire que tous les deux se présentent comme équivalents de *devoir* « auxiliaire du futur » :

[53a] Si cet espoir **devait se révéler vain**, ce fut en tout cas, pour les peuples sous le joug, un signe de l’affaiblissement du système.

[53b] Sel lootusel **polnud määratud täituda**, küll oli ta ikestatud rahvastele märguandeks nõukogude süsteemi nõrgenemisest.

(Laar 2001 – Avril)

En ce qui concerne la nécessité épistémique, on peut conclure sur la base de notre corpus que les verbes modaux *kōlbama*, *andma + Vda* et *olema määratud* ne peuvent pas l’exprimer.

Dans notre corpus d'étude, il existe aussi 3 verbes qui se présentent seulement comme équivalents de *devoir* épistémique : *pruukima* [54], *kippuma* [55] et *tunduma* [56]. Tous ces verbes ne se présentent qu'une seule fois :

[54a] Comme nous l'avons indiqué plus haut, la dépendance des paysans aux XIII^e et XIV^e siècles ne concernait probablement que les domaines des impôts et de la justice et **ne devait pas** vêtre très lourde..

[54b] Nagu eel viidatud, piirdus talupoegade sõltuvus 13.–14. sajandil tõenäoliselt vaid maksu- ja kohtusõltuvusega, mis **ei pruukinud** olla kuigi rängad.

(Kala 2001 – Paasch)

[55a] Nul doute que les véhicules que l'on réparait derrière ces murs **devaient** être plus proches de la casse que de la catégorie susceptible de remporter un Grand Prix.

[55b] Nad asusid Nanterre'i vaeste linnaosas. Ei olnud mingit kahtlust, et nende seinte vahel parandatud sõidukid **kippusid** pigem lagunema kui grand prix'sid võitma.

(Gallerne 2009 – Endjärv)

[56a] Ils **devaient avoir** la quarantaine.

[56b] Nad **tundusid umbes** neljakümnesed.

(Grangé 1998 – Kruus)

Erelt (2013: 111) souligne que le verbe modal *pruukima* exprime principalement la nécessité non-déontique et rarement la modalité épistémique. Quant aux verbes modaux *kippuma* et *tunduma*, il nous semble qu'ils ne peuvent exprimer que la modalité épistémique.

En ce qui concerne les valeurs postmodales du verbe *devoir*, on peut conclure sur la base de notre corpus d'étude que seulement les verbes *olema määratud* et *andma* avec l'infinitif terminé par le suffixe *-da* peuvent le transmettre parmi les verbes présentés dans ce sous-chapitre.

2.2. Les autres cas où il n'y a pas d'équivalent verbal du verbe *devoir*

Comme nous l'avons déjà montré dans le Tableau 2, les cas où il n'y a pas de verbe modal comme équivalent du verbe *devoir* se présentent 157 fois sur les 528 au total dans notre corpus d'étude. Nous diviserons ces exemples en quatre groupes : les cas où il semble qu'il n'y ait pas du tout d'élément qui transmette le sens de *devoir*, les cas où un adverbe se présente comme équivalent de *devoir*, les exemples où un autre élément lexical sert à transmettre le sens de *devoir* et les phrases où le mode transmet son sens. Le tableau ci-dessous présente la fréquence d'occurrence de ces cas dans chaque sous-corpus :

Tableau 7. Autres moyens linguistiques qui transmettent le sens du verbe *devoir*

	est-fr littéraire	fr-est littéraire	est-fr non littéraire	fr-est non littéraire	Au total	% partiel	% total
Pas d'élément qui transmet le sens de <i>devoir</i>	27	21	11	15	74	47,4%	14%
<i>devoir</i> auxiliaire du futur	6	5	8	9	28	17,9%	5,3%
<i>devoir</i> non-épistémique	12	6	2	4	24	15,4%	4,5%
<i>devoir</i> épistémique	9	10	1	2	22	14,1%	4,2%
Adverbe transmet le sens de <i>devoir</i>	24	35	3	10	72	46,2%	13,6%
Mode transmet le sens de <i>devoir</i>	2	3	0	2	7	4,5%	1,4%
quotatif	-	2	-	2	4	2,6%	0,8%
impératif	2	-	-	-	2	1,3%	0,4%
conditionnel	-	1	-	-	1	0,6%	0,2%
Autre élément lexical transmet le sens de <i>devoir</i>	2	0	1	0	3	1,9%	0,6 %
expression	1	-	-	-	1	0,6%	0,2 %
verbe	1	-	1	-	2	1,3%	0,4%
Au total, %	55	59	15	27	156	100%	29,5%

2.2.1. L'absence de l'équivalent verbal ou adverbial de *devoir* en estonien

Bien qu'il y ait des verbes modaux et des adverbes estoniens qui peuvent exprimer la nécessité non-épistémique aussi bien que la nécessité épistémique, le Tableau 7 démontre cependant que les exemples où il n'existe pas d'équivalent verbal ou adverbial de *devoir* en estonien se présentent le plus fréquemment dans le reste des cas. Il faut préciser ici que l'analyse plus approfondie de ces exemples ne rentre pas dans le cadre du présent travail. Pourtant, nous pouvons supposer qu'un contexte plus large peut transmettre le sens du verbe *devoir* dans les phrases estoniennes. Autrement dit, plusieurs phrases dans un contexte peuvent exprimer le sens de la nécessité.

L'analyse de notre corpus d'étude révèle que ceci est particulièrement le cas s'il s'agit de *devoir* « auxiliaire du futur » (28 fois sur les 74 au total). Bien que nous ayons précédemment montré que le verbe *pidama* et parfois aussi les verbes *olema* *määratud* et *andma* avec l'infinitif *-da* peuvent se présenter comme équivalents de *devoir* « auxiliaire du futur », il semble cependant sur la base du corpus que la tendance dans les cas où le verbe *devoir* exprime plutôt le futur que la nécessité est qu'il n'y a pas du tout un équivalent. Cela s'applique à tous les sous-corpus, surtout au sous-corpus des textes non-littéraires estoniens, étant donné que celui n'offre que 78 exemples au total. Les deux exemples suivants illustrent les cas de ce genre :

[57a] À cette date, les participants à cette rencontre, dont certains **devaient** *plus tard* devenir députés et ministres, ignoraient qu'il s'agissait là d'un événement historique.

[57b] Tõllal ei teadnud kokutulnud, kelle seas oli nii *hilisemaid* Riigikogu liikmeid ja ministreid, et tegemist saab olema ajaloolise sündmusega.

(Laar 2001 – Avril)

[58a] « *Bien des années plus tard*, face au peloton d'exécution, le colonel Aureliano Buendia **devait se rappeler** ce lointain après-midi de son enfance où son père l'emmena faire connaissance avec la glace.

[58b] „*Palju aastaid hiljem*, kui kolonel Aureliano Buendia mahalaskjate rivi ees seisis, **meenus** talle kauge õhtupoolik, mil isa viis teda jääd vaatama.

(Pennac 1992 – Saar)

Il est particulièrement important d'attirer l'attention sur le fait que sur ces 28 exemples, *devoir* « auxiliaire du futur » se présente 27 fois à l'imparfait et une seule fois au passé composé. De plus, il s'agit pour la plupart de *devoir* « auxiliaire du futur de la fatalité » (25 fois sur les 28 au total). On peut en conclure que le plus fréquemment, il n'existe pas d'équivalent verbal ou adverbial en estonien s'il s'agit de *devoir* « auxiliaire du futur de la fatalité » à l'imparfait.

Comme le montre le Tableau 7, il existe 24 cas où il n'y a pas d'équivalent verbal ou adverbial de *devoir* si le verbe *devoir* exprime la nécessité non-épistémique. Dans la majorité de ces cas (17 fois au total), la phrase estonienne et la phrase française ne coïncident pas, c'est-à-dire que la phrase traduite est reformulée. Ce genre d'exemples s'applique à tous les sous-corpus à l'exception du sous-corpus des textes littéraires français-estoniens :

[59a] Ses dénégations ne pèsent guère face aux témoignages recueillis. Surtout, il **doit faire face** à une circonstance aggravante : lui-même est depuis près d'un an soldat aux gardes.

[59b] Tema salgamised ei kaalunud üles tema vastu kogutud tunnistusi, ent põhiline **oli tema puhul** see raskendav asjaolu, et ta ise oli olnud ligi aasta vahisalga sõdur.

(Farge et Revel 1988 – Sähkai)

[60a] Il apparut immédiatement que le potentiel industriel dont nous héritons n'était pas à la hauteur de la concurrence que nous **aurions dû affronter en Europe**, [...].

[60b] Kohe selgus, et pärandiks saadud tööstuspotentsiaal ei vasta neile konkurentsinoüetele, mis **kehtivad Euroopas** ja ega [...].

(Arjakas 2001 – Marchal, Triboulet et Ollivry)

L'exemple [59] démontre que dans la phrase traduite (la phrase estonienne), il n'y a aucun élément lexical qui transmette le sens de la nécessité non-épistémique. En revanche, dans l'exemple [60], on peut voir que le verbe modal *devoir* est ajouté dans la traduction (la phrase française) afin de transmettre le sens de la nécessité non-épistémique.

Dans les 7 dernier cas, la phrase estonienne et la phrase française sont presque identiques, à l'exception du verbe *devoir*. Nous avons trouvé ce genre d'exemples seulement dans les corpus des textes littéraires :

[61a] Mais je **dois te prévenir** : je n'ai pas besoin de tes questions.

[61b] Kuid ma **hoiatan** sind: ma ei vaja su küsimusi.

(Grangé 2004 – Kruus)

[62a] Finalement, elle **avait dû se contenter** d'écrire sur place quelques lignes qu'elle avait demandé de remettre à la malade à la première occasion.

[62b] Lõpuks Kitty **oli leppinud** sellega, et kirjutas siinsamas mõned read ja palus need esimesel võimalusel haigele edasi anda.

(Tammsaare 2003 – Toulouze)

Le Tableau 9 indique également qu'avec presque la même fréquence d'occurrence se présentent les cas où il n'y a pas d'équivalent verbal ou adverbial de *devoir* si le verbe *devoir* exprime la nécessité épistémique (un total de 22 fois). Dans la plupart de ces cas (19 fois au total), la phrase estonienne et la phrase française coïncident presque complètement, à l'exception du verbe *devoir*. Ce genre d'exemples se présente dans tous les sous-corpus, notamment dans le sous-corpus des textes littéraires français-estoniens qui contient 10 exemples de ce genre :

[63a] Enfin son visage sérieux, même un peu obstiné, semblait indiquer un caractère prudent ; voilà une fille qui **devait certainement** avoir des préservatifs dans son sac.

[63b] "Ja lõpuks oli tal tõsine, pisut jonnakas nägu, mis näis viitavat ettevaatlikule loomusele; sellel tüdrukul on *kindlasti* preservatiivid kotis.

(Houellebecq 1994 – Tamm)

[64a] Le lézard **devait courir** dans tous les sens entre les rayons, car on entendait un grand vacarme à l'intérieur.

[64b] Sisalik **jooksis** kärke vahel ringi, sest seest kostis kõva krabinat.

(Luik 1985 – Chalvin)

Dans l'exemple [63], on peut voir que dans la phrase française, il y a deux éléments qui expriment la nécessité épistémique – le verbe modal *devoir* et l'adverbe *certainement*. En traduisant cette phrase en estonien, il n'est donc pas nécessaire de traduire tous les deux. L'exemple [64] démontre que dans la phrase originale (la phrase estonienne), il n'y a pas d'élément lexical qui exprime le sens de la probabilité. En revanche, le verbe modal *devoir* est ajouté dans la traduction française.

Dans les autres 3 cas où il n'y a pas d'équivalent verbal ou adverbial si le verbe *devoir* exprime la nécessité épistémique, la phrase estonienne et la phrase française ne coïncident pas, c'est-à-dire que la phrase traduite est complètement reformulée. Il faut aussi souligner que ces exemples appartiennent seulement aux corpus estonien-français :

[65a] **Il doit être déjà loin, maintenant.** — Non, il est là-bas, près du passage du marais, je l'ai vu à la tête du père voisin, cria Elli.

[65b] „**Jumal teab, kus maal Ott juba on.**“ „Ei, ei, Ott on seal, Ott on soosillal, ma nägin seda teisepere isa näost,“ karjus Elli.

(Tammsaare 2003 – Ollivry)

2.2.2. Un adverbe, le mode ou un autre élément lexical transmet le sens de *devoir* dans les phrases estoniennes

Comme le Tableau 7 le montre, les adverbes peuvent également transmettre le sens de *devoir* dans les phrases estoniennes (72 fois sur les 156 au total). L'analyse du corpus d'étude révèle que la grande majorité de ces adverbes se présentent comme équivalents de *devoir* épistémique. Cela s'explique par le fait que la plupart de ces adverbes expriment le degré de certitude du locuteur, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas transmettre le sens de *devoir* non-épistémique. Nous avons cependant trouvé un seul exemple où un adverbe exprime la nécessité non-épistémique, celui de l'adverbe *ikkagi*. La fréquence d'occurrence de ces adverbes dans chaque sous-corpus est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8. Les adverbes qui transmettent le sens de *devoir* dans les phrases estoniennes

Adverbe	est-fr littéraire	fr-est littéraire	est-fr non littéraire	fr-est non littéraire	Au total	% partiel	% total
<i>ilmselt</i>	-	17	-	3	20	27,8%	3,8 %
<i>vist</i>	7	6	-	2	15	20,8%	2,8 %
<i>nähtavasti</i>	1	5	1	-	7	9,7%	1,3 %
<i>kindlasti</i>	-	3	-	4	7	9,7%	1,3 %
<i>vististi</i>	5	-	-	-	5	6,9%	1%
<i>küllap</i>	3	2	-	-	5	6,9%	1%
<i>tõenäoliselt</i>	-	1	-	1	2	2,8%	0,4 %
<i>ehk</i>	2	-	-	-	2	2,8%	0,4%
<i>arvatavasti</i>	1	1	-	-	2	2,8%	0,4 %
<i>vast</i>	-	-	1	-	1	1,4%	0,1 %
<i>eks</i>	1	-	-	-	1	1,4%	0,1%
<i>päris</i>	1	-	-	-	1	1,4%	0,1%
<i>umbes</i>	1	-	-	-	1	1,4%	0,1%
<i>ometi</i>	1	-	-	-	1	1,4%	0,1%
<i>oma</i>	1	-	-	-	1	1,4%	0,1%
<i>ikkagi</i>	-	-	1	-	1	1,4%	0,1%
Au total, %	24	35	3	10	72	100 %	13,6 %

Comme le montre le Tableau 8, l’adverbe *ilmselt* se présente le plus fréquemment comme équivalent de *devoir* épistémique parmi les adverbes (un total de 20 fois). Il est important de porter à l’attention le fait qu’il ne se présente que dans les sous-corpus français-estonien, surtout dans les sous-corpus qui contient les textes littéraires français (17 fois sur les 20 au total). Il faut aussi souligner qu’il se présente le plus souvent comme équivalent de *devoir* épistémique si le verbe *devoir* est à l’imparfait (un total de 12 fois) [66] :

[66a] Et puis un matin, il **devait** être fatigué, j’imagine... Très, très fatigué, et il est tombé du haut d’un immeuble...

[66b] Ja ühel hommikul, **ilmselt** oli ta väsinud... väga väsinud, kukkus ta ühe maja katuselt alla.

(Gavalda 2004 – Kruus)

Dans notre corpus d'étude, il n'existe qu'un seul exemple de l'adverbe *ilmselt* où il se présente comme équivalent de *devoir* épistémique au temps présent, et même dans cet exemple il s'agit en fait du sens du passé :

[67a] Ce jour -là je **dois** porter cette fameuse paire de talons hauts en lamé or.

[67b] Tol päeval olid mul jalas **ilmselt** need kurikuulsad kõrge kontsaga kuldameest kingad.

(Duras 1984 – Talvet)

Un autre adverbe qui transmet souvent le sens de *devoir* épistémique est *vist* (un total de 15 fois). Il se présente dans tous les sous-corpus sauf dans le sous-corpus sur les textes non-littéraires estoniens. Contrairement à l'adverbe *ilmselt*, l'adverbe *vist* se présente le plus souvent comme équivalent de *devoir* épistémique si le verbe *devoir* est au temps présent (un total de 9 fois) :

[68a] Ça **doit** venir de ce que vous m'avez appris à me figurer toutes sortes de choses impossibles, comme si elles pouvaient arriver.

[68b] See tuleb **vist** sellest, et mina olen õppinud teie eeskujul kõiksugu võimatuid asju mõtlema, nagu oleksid need võimalikud.

(Tammsaare 2009 – Minaudier)

Selon la fréquence d'occurrence, l'adverbe *vist* est suivi par l'adverbe *nähtavasti*. Il se présente le plus fréquemment comme équivalent de *devoir* épistémique dans le sous-corpus sur les textes littéraires français (5 fois sur les 7 au total). En ce qui concerne les temps, l'adverbe *nähtavasti* se présente presque le même nombre de fois s'il s'agit de *devoir* au temps passé ou de *devoir* au temps présent :

[69a] Le journal **doit** dater de 1900.

[69a] Ajakiri on **nähtavasti** pärit aastast 1900.

(Houellebecq 1994 – Tamm)

Avec la même fréquence d'occurrence se présente aussi l'adverbe *kindlasti* (un total de 7 fois) qui se trouve seulement dans les sous-corpus français-estonien. Pareillement à l'adverbe *vist*, l'adverbe *kindlasti* apparaît le plus souvent comme équivalent de *devoir* épistémique au temps présent (5 fois sur les 7 au total) :

[70a] — A force d'attendre comme ça, dit Suzanne, vous **devez** être de moins en moins difficile.

[70b] „Kui te olete nii kaua oodanud, " ütles Suzanne, „siis olete muutunud **kindlasti** vähem valivaks."

(Duras 1950 – Tamm)

Comme le montre le Tableau 8, l'adverbe *vististi* se trouve seulement dans le sous-corpus sur les textes littéraires estoniens. De plus, il ne se présente que comme équivalent de *devoir* épistémique si le verbe *devoir* est au temps passé, surtout au passé simple (3 fois sur les 5 au total) :

[71a] L'un des compagnons de Timo **dut** être blessé, car des fenêtres on le vit s'affaisser sur le col de sa monture.

[71b] Üks Timo meestest sai **vististi** pihta, sest akendest nähti teda hobuse kaelale vajuvat.

(Kross 1999 – Moreau)

Avec la même fréquence d'occurrence se présente l'adverbe *küllap* qui se trouve dans le sous-corpus sur les textes littéraires estoniens aussi bien que français. Il transmet le sens de *devoir* épistémique le plus fréquemment dans les cas où *devoir* est au temps passé, particulièrement au passé composé :

[72a] Il **a dû** tirer les choses au clair pour lui même.

[72b] **Küllap** tema on selle endale ära klaaritud.

(Kross 1988 – Moreau)

Comme le présente le Tableau 8, les adverbes *tõenäoliselt*, *ehk* et *arvatavasti* se présentent deux fois dans notre corpus d'étude. Les adverbes *vast*, *eks*, *päris*, *umbes*, *ometi*, *oma* et *ikkagi* n'apparaissent qu'une seule fois et c'est la raison pour laquelle on ne peut pas faire des conclusions définitives sur ces adverbes. Toutefois, comme prévu, les adverbes se présentent le plus fréquemment dans les sous-corpus des textes littéraires (les 65 fois sur les 72). Les 4 exemples suivants montrent comment les adverbes peuvent transmettre le sens de *devoir* épistémique :

[73a] Trouver l'adresse de la résidence secondaire d'un flic **ne devait pas** être si difficile pour un taulard !

[73b] Politseiniku suvila aadressi hankimine ei valmistanud ühele vangile **tõenäoliselt** erilisi raskusi! (Gallerne 2009 – Endjärvi)

[74a] Il **devait** être onze heures et demie.

[74b] Kell oli **arvatavasti** pool kaksteist.

(Valton 1993 – Martins)

[75a] Lui aussi maintenant **devait bien avoir** aux alentours de cinquante huit ans.

[75b] Ta oli nüüd ka **juba oma** viiskümmend kaheksa vana.

(Kross 1987 – Moreau)

[76a] [...]; les danseurs, eux, **devaient mouiller leur chemise**.

[76b] [...], aga tantsijaamet **oli päris higine**.

(Kivirähk 1999 – Ollivry)

Nous tenons à souligner le fait que dans tous les exemples où un adverbe estonien transmet le sens de *devoir* épistémique, le verbe *devoir* est au mode indicatif. On peut donc conclure sur la base de notre corpus d'étude que les adverbes susmentionnés ne peuvent pas se présenter comme équivalents de *devoir* épistémique si le verbe *devoir* est au conditionnel.

Comme nous l'avons précédemment constaté, il existe aussi un cas dans notre corpus d'étude où l'adverbe *ikkagi* transmet le sens de *devoir* non-épistémique :

[77a] On avait déjà compris auparavant que le rappel insistant des valeurs historiques **devait** être réservé aux discours et aux banquets officiels.

[77b] Tõdemus, et ajalooliste väärtuste rõhutamine jääb **ikkagi** vaid eeskätt pidu- ja banketikõnede rubriiki, tuli siiski varem.

(Arjakas 2001 – Marchal, Triboulet et Ollivry)

En ce qui concerne les autres éléments lexicaux qui peuvent transmettre le sens du verbe *devoir*, le Tableau 7 montre qu'il existe un cas où une expression épistémique se présente comme équivalent de *devoir* épistémique :

[78a] **Vous deviez avoir** dans les cinq-six ans.

[78b] **Mis te siis olite**, viie-kuueaastane poiss.

(Kross 1987 – Moreau)

Dans notre corpus d'étude, nous avons également trouvé deux exemples où le verbe non modal transmet le sens de *devoir*. Les exemples suivantes montrent comment le

verbe *vajama* [79] et le verbe *nõudma* [80] se présentent dans les phrases où il s'agit de la nécessité externe du participant :

[79a] Dans le cas des mariages mixtes, où les stimuli estoniens à la maison étaient plus faibles et **devaient** absolument être soutenus, [...]

[79b] Segaabielude puhul, mil tegelik kodune eestiline stiimul võib olla nõrgem ja kindlasti **vajab** erilist toetust, [...]

(Raag 2001 – Chalvin)

[80a] Les étables et les écoles **doivent avoir** des dimensions particulièrement imposantes.

[80b] Iseäralist suurust **nõutakse** karjalautadelt ja koolidelt.

(Luik 1991 – Chalvin)

Bien que les verbes *vajama* et *nõudma* ne sont pas de verbes modaux, ils transmettent tous les deux le sens d'une nécessité non-épistémique.

Le Tableau 9 indique aussi que le mode peut transmettre le sens du verbe *devoir* (un total de 7 fois). Dans notre corpus d'étude, il y a 3 cas où le quotatif (*kaudne kõneviis*) transmet le sens de *devoir* épistémique [81] et un seul exemple [82] où il transmet le sens de *devoir* non-épistémique. Il faut aussi préciser que ces exemples se trouvent seulement dans les corpus français-estonien :

[81] Nous n'avons plus parlé des renards mais d'un fayard que des bûcherons venaient d'abattre sur le revers du Bösenthal parce qu'il était malade, et qui d'après eux **devait avoir** plus de quatre siècles.

[81b] Me ei rääkinud enam rebastest, vaid põõkpuust, mille puuraiujad olid Bösenthali taga puu haiguse tõttu maha võtnud ning mis nende sõnutsi **olla olnud** üle neljasaja aasta vana.

(Caudel 2007 – Saar)

[82a] Ainsi, on l'avait persuadé qu'il **devait** se laisser faire.

[82b] Niisiis oli teda veendud järele andma.

(Febvre 1998 – Sakhai)

Le Tableau 9 montre que le mode impératif peut également transmettre le sens de *devoir*. Dans notre corpus d'étude, nous avons trouvé 2 exemples de ce genre. Il faut

aussi noter que comme le mode impératif indique un ordre ou une prière, ces exemples transmettent évidemment tous le sens de *devoir* non-épistémique. De plus, tous les deux exemples se présentent dans le sous-corpus des textes littéraires estonien-français :

[83a] C'est pourquoi je dis, moi, que l'art **doit servir** la beauté, non pas la vie.

[83b] Sellepärast ütlen mina, kunst **teenigu** ilu, mitte elu.

(Tammsaare 2003 – Toulouse)

En plus du quotatif et de l'impératif, nous avons aussi trouvé un exemple dans notre corpus où le conditionnel transmet le sens de *devoir* non-épistémique :

[84a] La jouissance est grande, m'a -t-il dit, sourire rêveur, voix postduras sienne, comme si l'explication **devait** me **suffire**, ou me remplir d'envie.

[84b] Nauding on võimas, sõnas Luc unistavalt naeratades, postdurassienne'i häälega, nagu **piisanuks** mulle sellest seletusest või teinuks see mind iharaks.

(Laurens 2010 – Endjärv)

CONCLUSION

Dans le cadre du présent travail, nous avons étudié le verbe modal *devoir* par rapport à ses équivalents estoniens. Le but de notre mémoire de licence était de savoir quels sont les différents équivalents du verbe modal *devoir* dans les textes estoniens traduits du français ainsi qu'en français et d'examiner quels éléments peuvent influencer l'équivalent dans les phrases estoniennes. L'hypothèse de départ de cette étude était que l'absence du verbe modal *pidama*, l'équivalent attendu du verbe *devoir*, dans la phrase estonienne ne dépend pas seulement des préférences d'un traducteur mais qu'elle est aussi due aux valeurs différentes de ces verbes.

Comme ce sujet est assez large à cause de nombreux équivalents estoniens, il convient tout d'abord de souligner que dans le présent travail, nous ne pouvons pas tirer de conclusions définitives. Autrement dit, l'analyse plus approfondie de chaque équivalent ne rentre pas dans le cadre de notre mémoire de licence - il faudrait un corpus beaucoup plus grand et un sujet plus étroit. Cependant, notre analyse du corpus a donné une vue d'ensemble de tous les équivalents du verbe *devoir* qui se présentaient dans les phrases estoniennes, en prenant aussi en considération la type de modalité où le verbe *devoir* et ses équivalents coïncident. Dans ce qui suit, nous présenterons les résultats les plus importants de notre corpus d'étude.

Les résultats de notre corpus d'étude montrent que les exemples se sont divisés en 5 groupes : les exemples où un verbe modal se présente comme équivalent de *devoir* (372 fois au total), les exemples où il n'a pas d'élément qui transmet le sens de *devoir* (74 fois au total), les phrases où un adverbe porte le sens de *devoir* (72 fois au total), les cas où la mode transmet le sens de *devoir* (7 fois au total) et les autres cas où un autre élément lexical transmet son sens (3 fois au total). Nous ne traiterons pas tous dans ce chapitre de conclusion car nous essayerons plutôt de faire ressortir les observations et les résultats les plus importantes.

L'analyse de notre corpus d'étude a donc révélé que dans la plupart des cas, un verbe modal se présente comme équivalent du verbe modal *devoir* dans les phrases estoniennes. Parmi ces équivalents verbaux, *pidama* se présente en effet le plus

couramment (231 fois sur les 371 au total). L'analyse contrastive a également révélé que le verbe *pidama* peut exprimer toutes les valeurs modales du verbe *devoir* présentées par Van der Auwera et Plungian dans le sous-chapitre 1.3. Autrement dit, le verbe *pidama* a le sens le plus large parmi les équivalents de *devoir*. Les statistiques montrent que le verbe modal *devoir* et le verbe modal *pidama* coïncident le plus fréquemment dans le domaine de la nécessité épistémique, en particulier dans le cas de la nécessité externe du participant. En ce qui concerne les valeurs postmodales de *devoir* et de *pidama*, elles ne coïncident pas. Plus précisément, contrairement au verbe *devoir*, le verbe *pidama* ne peut pas être utilisé comme « auxiliaire du futur ». L'analyse a cependant révélé que le verbe *pidama* se présente 9 fois comme équivalent de *devoir* « auxiliaire du futur ».

En ce qui concerne les autres verbes modaux et adverbes estoniens, l'analyse du corpus a révélé que la plupart d'entre eux ont un sens beaucoup plus étroit que le verbe modal *pidama*. C'est-à-dire que, contrairement au verbe modal *pidama*, ils ne peuvent pas exprimer toutes les valeurs du verbe modal *devoir*.

Bien que il existe de cas où le verbe *pidama* se présente comme équivalent de *devoir* « auxiliaire du futur », il semble cependant sur la base du corpus que la tendance dans les cas où le verbe *devoir* exprime plutôt le futur que la nécessité est qu'il n'y a pas du tout un élément qui transmet le sens de *devoir* « auxiliaire du futur ». Il est aussi important d'attirer l'attention sur le fait que, dans la plupart de ces cas, il s'agit de *devoir* « auxiliaire du futur de la fatalité » à l'imparfait. En ce qui concerne les autres cas où il n'a pas d'élément qui transmet le sens de *devoir*, l'analyse plus approfondie de ces exemples ne rentrait pas dans le cadre du présent travail. Pourtant, nous pouvons supposer qu'un contexte plus large peut transmettre le sens du verbe *devoir* dans les phrases estoniennes. Autrement dit, plusieurs phrases dans un contexte peuvent transmettre le sens de la nécessité.

Une autre observation importante faite lors de l'analyse du corpus est que la négation joue un rôle très important, notamment s'il s'agit du verbe modal *tohtima*. Bien que sa signification principale appartienne au domaine de la possibilité déontique, il nous semble sur la base de notre corpus d'étude que le verbe *tohtima* à la forme négative exprime plutôt la nécessité. La même observation concerne le verbe modal *pidama*.

Bien qu'il existe seulement 2 exemples où le verbe modal *devoir* est à la forme négative, il nous semble pourtant que la négation peut changer la type de modalité. Dans les études à venir, il serait donc intéressant d'examiner plus précisément le rôle de la forme négative dans la modalité.

Pour conclure, l'analyse de notre corpus d'étude a révélé que l'absence du verbe modal *pidama* dans les phrases estoniennes peut être parfois due aux préférences d'un traducteur mais que, pour la plupart, les valeurs modales et postmodales aussi bien que le contexte jouent un rôle.

BIBLIOGRAPHIE

- CHU, X.** 2008. « *Les verbes modaux du français* », Paris : Editions Ophrys.
- DE HAAN, F.** 2004. « *Typological approaches to modality* », In : William Frawley, ed. (2005) *Modality*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- ERELT, M.** 2001. *Estonian : typological studies V*, Tartu : Tartu Ülikooli eesti keele õppetooli toimetised.
- ERELT, M.** 2013. *Eesti keele lauseõpetus. Sissejuhatus. Õeldis*, Tartu : Preprints of the department of Estonian of the University of Tartu 4.
- KRONNING, H.** 2001. « *Pour une tripartition des emplois du modal devoir* », In : *Cahiers Chronos* 8. p. 67-84.
- LE QUERLER, N.** 2004. « *Les modalités en français* », In : Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 82 fasc. 3. *Langues et littératures modernes – Moderne taal en litterkunde*. p. 643-656.
- VAN DER AUWERA, J ; PLUNGIAN, V.** 1998. « *Modality's semantic map* », In : *Linguistic Typology* 2. p. 79-124.
- VETTERS, C.** 2004. « *Les verbes modaux pouvoir et devoir en français* », In : Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 82 fasc. 3. *Langues et littératures modernes – Moderne taal en litterkunde*. p. 657-671.
- VETTERS, C ; BARBET, C.** 2006. « *Les emplois temporels des verbes modaux en français : le cas de devoir* », In : *Cahiers de praxématique* 47. p. 191-214.

Sources des exemples

ARJAKAS, K. 2001. "*Mõttestades 1980.-1990. aastate vahetust*", *Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita, réalisée sous la direction de Bertriveau A., «*Réflexions sur le tournant des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix*», *L'Estonie : identité et indépendance*, Paris : L'Harmattan, réalisée sous la direction de Bertriveau A., 2001. Langue d'origine : estonien. Traduit par Fanny Marchal, Jean-Jacques Triboulet et Jean Pascal Ollivry.

- BAYARD, P.** 2007. *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*, Paris : Minuit, *Kuidas rääkida raamatutest, mida me pole lugenud*, Loomingu Raamatukogu, 2008. Langue d'origine : français. Traduit par Tanel Lepsoo.
- CAMUS, A.** 1957. *L'exil et le royaume*, Paris : Gallimard, *Pagendus ja kuningriik - Kogutud lühiproosa*, Tallinn : Varrak, 2004. Langue d'origine: français. Traduit par Triinu Tamm, Krista Vogelberg, Tanel Lepsoo et Henno Rajandi.
- CAMUS, A.** 1971. *La mort heureuse*, Paris : Gallimard, *Õnnelik surm*, Tallinn : Varrak, 2005. Langue d'origine : français. Traduit par Tanel Lepsoo.
- CAMUS, A.** 1942. *Le mythe de Sisyphe*, Paris : Gallimard, *Sisyphose müüit*, Varrak : 2008 [1972]. Langue d'origine: français. Traduit par Henno Rajandi.
- CLAUDEL, P.** 2003. *Les âmes grises*, Paris : Stock, *Hallid hinged*, Tallinn : Pegasus, 2010. Langue d'origine : français. Traduit par Tiiu Vilimaa.
- CLAUDEL, P.** 2007. *Le rapport de Brodeck*, Paris : Stock, *Brodecki raport*, Tallinn : Pegasus, 2010. Langue d'origine : français. Traduit par Anti Saar.
- DURAS, M.** 1984. *L'amant*, Paris : Minuit, *Armuke*, Paris : Varrak, 2006 [1989]. Langue d'origine : français. Traduit par Malle Talvet.
- DURAS, M.** 1950. *Un barrage contre le Pacifique*, Paris : Gallimard, *Tamm vaikse ookeani vastu*, Tallinn : Varrak, 2006. Langue d'origine : français. Traduit par Triinu Tamm.
- FEBVRE, L.** 1998. *Martin Luther : un destin*, Paris : Presses Universitaires de France. Première publication: 1928, *Martin Luther : üks inimsaatus*, Tallinn: Varrak, 2003. Langue d'origine : français. Traduit par Heete Sakhai.
- GALLERNE, G.** 2009. *Au pays des ombres*, Paris : Fayard, *Varjude riigis*, Tallinn : Eesti Raamat, 2011. Langue d'origine : français. Traduit par Margot Endjärv.

- GAVALDA, A.** 2008. *La consolante*, Paris : Le Dilettante,
Lohutaja, Tallinn : Pegasus, 2011. Langue d'origine : français. Traduit par Stella
 Timmer.
- GAVALDA, A.** 2004. *Ensemble, c'est tout*, Paris : Le Dilettante,
Koos, see on kõik, Tallinn : Pegasus, 2008. Langue d'origine : français. Traduit par
 Pille Kruus.
- GRANGÉ, J. C.** 2004. *La ligne noire*, Paris : Albin Michel,
Must joon, Tallinn : Varrak, 2006. Langue d'origine : français. Traduit par Pille
 Kruus.
- GRANGÉ, J. C.** 1998. *Les rivières pourpres*, Paris : Albin Michel,
Purpurjõed, Tallinn : Varrak, 2005. Langue d'origine : français. Traduit par Pille
 Kruus.
- HOUELLEBECQ, M.** 1994. *Extension du domaine de la lutte*, Paris : Maurice
 Nadeau,
Võitlusvälja laienemine, Tallinn: Varrak, 2005. Langue d'origine : français. Traduit
 par Triinu Tamm.
- HOUELLEBECQ, M.** 1998. *Les particules élémentaires*, Paris : Flammarion,
Elementaarosakesed, Tallinn : Varrak, 2008. Langue d'origine : français. Traduit par
 Indrek Koff.
- KALA, T.** 2001. "*Eesti 13.–16. sajandini*", *Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn :
 Avita, réalisée sous la direction de Bertriveau A.,
 «*L'Estonie du XIIIe au XVIe siècle*», *L'Estonie: identité et indépendance*, Paris :
 L'Harmattan, réalisée sous la direction de Bertriveau A., 2001. Langue d'origine :
 estonien. Traduit par E. E. [Elisabeth Paasch.]
- KHADRA, Y.** 2005. *L'Attentat*, Paris : Julliard,
Plahvatus, Tallinn : Pegasus, 2010. Langue d'origine : français. Traduit par Tiina
 Vahtras.
- KIIK, H.** 1988. *Maria Siberimaal*, Tallinn: Kupar,
Marie en Sibérie, Paris : Temps Actuels, 1992. Langue d'origine : estonien. Traduit
 par Helva Payet.
- KIVIRÄHK, A.** 1999. *Liblikas*, Tallinn: Tuum,
Le papillon, inédit, 2010. Langue d'origine: estonien. Traduit par Jean Pascal Ollivry.

- KROSS, J.** 1999. *Keisri hull*, Tallinn : Virgela. Édition originale : 1978,
Le fou du tzar, Paris : Robert Laffont, 1989. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean-Luc Moreau.
- KROSS, J.** 1998. *Paigallend*, Tallinn : Virgela,
Le vol immobile, Lausanne : Noir sur Blanc, 2006. Langue d'origine : estonien. Traduit par Antoine Chalvin.
- KROSS, J.** 1984. *Professor Martensi ärasõit*, Tallinn : Eesti Raamat,
Le départ du professeur Martens, Paris : Laffont, 1990. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean-Luc Moreau.
- KROSS, J.** 1988. *Silmade avamise päev*, Tallinn : Eesti Raamat,
La vue retrouvée, Paris : Robert Laffont, 1993. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean-Luc Moreau.
- KROSS, J.** 1987. *Vastutuulelaev*, Tallinn : Eesti Raamat,
L'œil du grand tout, Paris : Editions Robert Laffont, 1997. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean-Luc Moreau.
- LAAR, M.** 2001. "*Eesti taasiseseisvumine*", *Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita, réalisée sous la direction de Bertriveau A., pp. 222-234,
«*Le rétablissement de l'indépendance*», *L'Estonie : identité et indépendance*, Paris : L'Harmattan, réalisée sous la direction de Bertriveau A., 2001, pp. 265-280. Langue d'origine : estonien. Traduit par Yves Avril.
- LAURENS, C.** 2010. *Romance nerveuse*, Paris : Gallimard,
Närviline romanss, Tallinn : Eesti Raamat, 2010. Langue d'origine : français. Traduit par Margot Endjärv.
- LÉVI-STRAUSS, C.** 1955. *Tristes tropiques*, Paris : Plon,
Nukker troopika, Tallinn : Varrak, 2001. Langue d'origine : français. Traduit par Indrek Koff.
- LUIK, V.** 1991. *Ajaloo ilu*, Tallinn: Eesti Raamat,
La Beauté de l'Histoire, Paris : Christian Bourgois, 2001. Langue d'origine : estonien. Traduit par Antoine Chalvin.
- LUIK, V.** 1985. *Seitsmes rahukevad*, Tallinn : Eesti Raamat,
Le septième printemps de la paix, Paris : Christian Bourgois, 1992. Langue d'origine : estonien. Traduit par Antoine Chalvin.

- MEDIJAINEN, E.** 2001. *"Eesti ja maailm : identiteediotsingud 1905-1940"*, *Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita, réalisée sous la direction de Bertriveau A., pp. 110-135,
 «L'Estonie et le monde : la recherche d'une identité, 1905-1940», *L'Estonie : identité et indépendance*, Paris : L'Harmattan, réalisée sous la direction de Bertriveau A., 2001, pp. 137-170. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean-Pierre Minaudier et Antoine Chalvin.
- PENNAC, D.** 1992. *Comme un roman*, Paris : Gallimard,
Nagu romaan, Tallinn : Varrak, 2010. Langue d'origine : français. Traduit par Anti Saar.
- RAAG, R.** 2001. *"Läänes elavate eestlaste rahvuslik identiteet ja kultuur 1944–1991"*, *Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita, réalisée sous la direction de Bertriveau A., pp. 176-191,
 «L'identité nationale et la culture des Estoniens dans les pays occidentaux, 1944-1991», *L'Estonie : identité et indépendance*, Paris : L'Harmattan, réalisée sous la direction de Bertriveau A., 2001, pp. 217-235. Langue d'origine : estonien. Traduit par Antoine Chalvin.
- RADIGUET, R.** 2004. *Le diable au corps*, Librio. Première publication: 1923,
Saatan ihus, Tallinn : Eesti Raamat, 2001. Langue d'origine : français. Traduit par Margot Endjärv.
- SARTRE, J.-P.** 1970. *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Nagel,
Eksistentsialism on humanism, Tallinn : Varrak, 2007. Langue d'origine : français. Traduit par Vivian Bohl.
- SERVAN-SCHREIBER, D.** 2003. *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse*, Paris : Robert Laffont,
Stressist vabaks ilma ravimiteta, Tallinn : Varrak, 2005. Langue d'origine: français. Traduit par Laine Hone.
- TAMMSAARE, A. H.** 2003. *Tõde ja õigus I*, Tallinn : Avita. Édition originale : 1926,
La Colline-du-Voleur (Vérité et justice I), Larbey : Gaïa, 2009. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean Pascal Ollivry.

- TAMMSAARE A. H.** 2009. *Tõde ja õigus II*, Tallinn : Avita. Édition originale : 1929,
Indrek (Vérité et justice 2), Larbey : Gaïa, 2009. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean Pascal Ollivry.
- TAMMSAARE, A. H.** 2009. *Tõde ja õigus III*, Tallinn : Avita. Édition originale : 1931,
Jours d'émeutes (Vérité et justice 3), Larbey : Gaïa, 2009. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean-Pierre Minaudier.
- TAMMSAARE, A. H.** 2003. *Tõde ja õigus IV*, Tallinn : Avita. Édition originale : 1932,
Indrek et Karin (Vérité et justice 4), Larbey : Gaïa, 2010. Langue d'origine : estonien. Traduit par Eva Toulouze.
- TAMMSAARE, A. H.** 2003. *Tõde ja õigus V*, Tallinn : Avita. Édition originale : 1933,
Retour à la Colline-du-Voleur (Vérité et justice 5), Larbey : Gaïa, 2010. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean Pascal Ollivry.
- TUGLAS, F.** 1970. „*Viimane tervitus*“, *Kogutud novellid 2*, Tallinn : Eesti Raamat, *Ultime adieu*, Paris : Publications orientalistes de France, 1974. Langue d'origine : estonien. Traduit par B. Jouffroy et J. Roque.
- VALTON, A.** 1993. *Liisa ja Robert*, Tallinn : Eesti Raamat, *Lisa et Robert*, inédit. Langue d'origine : estonien. Traduit par Eva Vingiano de Pina Martins.
- VILLEMS, R.** 2001. "*Ääremärkusi identiteedi teemal*", *Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita, réalisée sous la direction de Bertriveau A., pp. 22-31,
«*Remarques en marge du thème de l'identité*», *L'Estonie: identité et indépendance*, Paris : L'Harmattan, réalisée sous la direction de Bertriveau A., 2001, pp. 25-36. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean Pascal Ollivry.
- WERBER, B.** 1998. *Le père de nos pères*, Paris : Albin Michel, *Meie isade isa*, Tallinn : Varrak, 2008. Langue d'origine : français. Traduit par Pille Kruus.

RESÜMEE

« Modaalverbi *devoir* vasted eestikeelsetes tekstides »

Käesolev bakalaureusetöö uurib modaalverbi *devoir* erinevaid vasteid eestikeelsetes lausetes. Siinkohal vaadeldakse nii ilukirjanduslikke kui ka mitte-ilukirjanduslikke tekste mõlemal suunal (eesti keelde tõlgitud ja eestikeelseid tekste). Kuigi eesti keeles on prantsuse modaalverbile *devoir* vaste olemas – modaalverb *pidama* –, leidub siiski sageli juhte, kus modaalverb *pidama* ei esine modaalverbi *devoir* vastena. Töö eesmärgiks on anda ülevaade erinevatest modaalverbi *devoir* vastetest ning uurida, millest vaste sõltub ning kui palju on see tingitud tõlkija enda eelistustest.

Analüüsi teostamiseks on koostatud korpus, mis põhineb Eesti-Prantsuse Leksikograafiaühingu paralleelkorpusel (<http://corpus.estfra.ee>). Korpus omakorda koosneb neljast alakorpusest (ilukirjanduslikud ja mitte-ilukirjanduslikud tekstid mõlemal suunal), milles igaühes on 150 näidet välja arvatud eesti-prantsuse mitte-kirjanduslike tekstide korpuses, kus leidis kõigest 78 näidet. Seega kokku analüüsitakse 528 näidet.

Korpuse analüüsist selgus, et üle poolte juhtudest esines modaalverbi *devoir* vastena modaalverb – nende seas kõige sagedamini modaalverbi *devoir* eestikeelne oodatav vaste *pidama*. Teistest modaalverbidest esinesid üsna sageli ka *tulema*, *tohtima* ja *võima*. Kui modaalverbiline vaste puudus, andsid modaalverbi *devoir* tähendust edasi määrsõnad, kõneviisid või muud tegusõnad. Nende juhtude puhul, kus modaalverbil *devoir* puudus igasugune vaste, väljendas modaalverb *devoir* üsna sageli just postmodaalset tähendust, täpsemalt tulevikku. Analüüsi käigus selgus, et *pidama* saab väljendada kõiki modaalverbi *devoir* modaalseid tähendusi. Teiste verbide või määrsõnade puhul oli tegemist palju kitsama tähendusega. Analüüsist ilmnnes ka eituse rolli tähtsus – eriti just *tohtima* verbi puhul –, mis võib siis oma modaaluse tähendust muuta. Kokkuvõtvalt võib järeldada, et tõlkija enda eelistused küll mõjutavad vaste valikut, ent väga suur tähtsus on just modaaluse erinevatel tähendustel ja sellel, kui suurt vajadust või tõenäosust originaallauses väljendatakse.

Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja lõputöö üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina

Kätlin Narusk (isikukood: 49011204249)

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) enda loodud teose

„Les équivalents estoniens du verbe modal *devoir*“,

mille juhendaja on Anu Treikelder,

1.1.reprodutseerimiseks säilitamise ja üldsusele kättesaadavaks tegemise eesmärgil, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace-is lisamise eesmärgil kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni;

1.2.üldsusele kättesaadavaks tegemiseks ülikooli veebikeskkonna kaudu, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace'i kaudu kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni.

2. olen teadlik, et punktis 1 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.

3. kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei rikuta teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse seadusest tulenevaid õigusi.

Tartus 22.05.2014

(allkiri)